



GROUPE ÉLECTROGÈNE INVERTER

AY-15000 INVERT E FULL POWER

Réf. 5430450

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Remarque : veuillez lire les instructions avant d'utiliser ce produit.

INTRODUCTION

Ce manuel contient les informations nécessaires pour installer, utiliser et entretenir en toute sécurité le groupe électrogène inverter AYERBE AY-15000 INVERT E FULL POWER (réf. 5430450). L'appareil associe un moteur à essence bicylindre en V à quatre temps et un alternateur inverter à aimants permanents qui fournit un courant alternatif à onde sinusoïdale pure, adapté aux équipements électroniques sensibles, selon deux modes choisis à l'aide d'un sélecteur : 400 V triphasé ou 230 V monophasé, en 50 Hz. Il dispose en outre d'une sortie 12 V en courant continu et d'un port USB 5 V. Il est logé dans un capot insonorisé monté sur quatre roues, dont deux équipées d'un frein, avec des poignées repliables, et il est équipé d'un afficheur numérique, d'un démarrage électrique par bouton-poussoir et d'un démarrage à distance au moyen des télécommandes sans fil fournies. Il ne dispose pas de lanceur manuel.

Conservation du manuel

Conservez ce manuel pendant toute la durée de vie du groupe et gardez-le à la disposition du personnel appelé à l'utiliser. Si vous cédez ou revendez l'appareil, remettez-le accompagné de ce manuel et des deux télécommandes.

Utilisation prévue

Le groupe est destiné à fournir provisoirement de l'énergie électrique à des machines et outils de chantier, à l'éclairage, à des équipements industriels et à des appareils domestiques, en extérieur et dans des lieux bien ventilés, dans les limites de puissance indiquées dans les caractéristiques techniques. La sortie 400 V permet d'alimenter des récepteurs triphasés ; la sortie 230 V, des récepteurs monophasés.

Est considéré notamment comme une utilisation non conforme :

- 1) Faire fonctionner le groupe à l'intérieur, dans des garages, caves, entrepôts fermés, véhicules ou tout autre espace clos ou mal ventilé.
- 2) Raccorder le groupe à l'installation électrique d'un bâtiment sans dispositif de commutation empêchant le couplage avec le réseau public.
- 3) Alimenter des récepteurs de 60 Hz, ou des récepteurs dont la puissance totale dépasse la puissance nominale du mode de tension sélectionné.
- 4) Manœuvrer le sélecteur de tension avec des récepteurs branchés ou en charge.
- 5) Alimenter des appareils médicaux ou de maintien des fonctions vitales.
- 6) L'utiliser sous la pluie ou la neige, en atmosphère explosive ou à proximité de matières inflammables.
- 7) Démarrer le groupe avec la télécommande sans avoir vérifié au préalable qu'il est installé conformément à ce manuel.
- 8) Modifier le régulateur de vitesse, le système d'échappement ou l'installation électrique, ou remplacer des composants par des pièces non d'origine.

Identification du produit

La plaque signalétique, située sur le dessus du réservoir de carburant, indique le modèle, les tensions, la fréquence et les puissances. Le numéro de série figure sur l'étiquette de la face arrière (FIG. 2, n° 12). Pour toute demande d'information ou de pièces, indiquez toujours le modèle, la référence AYERBE et le numéro de série de l'appareil.

Transport et déballage

À la réception, vérifiez que l'emballage est intact et que la livraison est complète : groupe électrogène, deux télécommandes et accessoires (FIG. 5 et FIG. 6). Le groupe pèse 165 kg : n'essayez pas de le soulever à la main. Déchargez-le avec un chariot élévateur ou un autre moyen de levage adapté, en agissant sur la palette, puis déplacez-le sur ses propres roues. Il est livré sans huile dans le moteur et avec le câble négatif de la batterie débranché ; avant le premier démarrage, suivez le chapitre MONTAGE ET MISE EN SERVICE. Les matériaux d'emballage doivent être déposés dans les conteneurs de tri sélectif et tenus hors de portée des enfants.

Pièces de rechange et modifications

Utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine AYERBE. Toute modification du groupe ou de ses composants annule la garantie et la déclaration « CE » de conformité, et transfère la responsabilité des conséquences à son auteur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristique	AY-15000 INVERT E FULL POWER
Groupe électrogène	
Référence AYERBE	5430450
Type d'appareil	Groupe électrogène inverter à essence FULL POWER 400/230 V, avec capot insonorisé
Tension / fréquence	400 V ou 230 V, au choix par sélecteur · 50 Hz · onde sinusoïdale pure
Nombre de phases	Triphasé en 400 V · monophasé en 230 V
AC 400 V — puissance maximale (S2, 5 min)	13 100 W (16,4 kVA)
AC 400 V — puissance nominale (COP)	12 000 W (15 kVA)
AC 230 V — puissance maximale (S2, 5 min)	12 300 W
AC 230 V — puissance nominale (COP)	11 000 W
Facteur de puissance	0,8 en 400 V · 1,0 en 230 V
Intensité nominale	21,7 A en 400 V · 47,8 A en 230 V
Distorsion harmonique totale (THD)	< 3 %
Classification selon ISO 8528	Classe de qualité A · classe de performance G1
Prises de courant alternatif	1 prise CEE 400 V – 32 A (3P+N+T), 1 prise CEE 230 V – 63 A (2P+T) et 1 prise CEE 230 V – 16 A (2P+T), toutes IP67
Protections de la sortie CA	Disjoncteur général tripolaire 22 A, disjoncteur de protection de la prise 16 A et protection électronique contre les surcharges de l'onduleur
Sortie courant continu	12 V, avec protecteur 9 A
Port USB	5 V
Autres connexions	Prise ATS, prise de charge de la batterie et borne de terre
Afficheur numérique	Centre de données LED avec témoins de sortie, de surcharge et de bas niveau d'huile, et compteur horaire
Système de démarrage	Électrique par bouton-poussoir et à distance par télécommande sans fil (sans lanceur manuel)
Télécommandes	2, sans fil à deux boutons (démarrage et arrêt), fournies
Batterie de démarrage	12 V – 32 Ah, plomb-acide étanche
Capacité du réservoir	40 l
Autonomie à 75 % de charge	≈ 7 h 40 min
Autonomie estimée à 50 % de charge	≈ 10 h 30 min
Autonomie estimée à 25 % de charge	≈ 14 heures
Niveau sonore	92 dB(A) LWA · 68 dB(A) LpA à 7 m
Température ambiante maximale de travail	40 °C
Déplacement	4 roues, dont deux avec frein, et poignées repliables

Caractéristique	AY-15000 INVERT E FULL POWER
Moteur	
Fabricant / modèle	KIOTSU KT-750 E
Type	Bicylindre en V à quatre temps, OHV
Cylindrée	744 cm ³ (alésage x course : 80 x 74 mm)
Puissance / couple maximal	17,5 kW à 3 600 min ⁻¹ · 52 N·m à 2 800 min ⁻¹
Refroidissement / aspiration	Par air / atmosphérique
Régulateur de vitesse	Mécanique
Carburant	Essence sans plomb 95
Consommation à 75 % de charge	5,2 l/h
Huile moteur	SAE 10W-40 – API SJ ou supérieure
Capacité d'huile	1,5 l
Lubrification	Avec pompe à huile, filtre à huile et radiateur d'huile
Protection bas niveau d'huile	Arrêt automatique du moteur
Bougies	2 · NGK BPR7ES ou équivalente – écartement 0,7–0,8 mm
Jeu aux soupapes à froid	Admission 0,10–0,15 mm · échappement 0,15–0,20 mm
Alternateur	
Type / excitation	Inverter / aimants permanents
Classe d'isolation	H
Indice de protection	IP 23M
Tolérance de tension	± 1 %
Revêtement	Standard (sans imprégnation)
Dimensions et poids	
Dimensions (L x l x H)	972 x 876 x 783 mm
Poids net	165 kg

AYERBE se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ses produits sans préavis.

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

Le groupe se compose d'un moteur à essence bicylindre en V refroidi par air et d'un alternateur inverter, montés sur des supports antivibratoires à l'intérieur d'un capot insonorisé. Le tableau de commande regroupe les commandes de démarrage, l'afficheur numérique, le sélecteur de tension, les protections, les prises de courant et les connexions auxiliaires. Pour le déplacement, il dispose de quatre roues, dont deux avec frein, et de poignées repliables.



FIG. 1 — Principaux composants

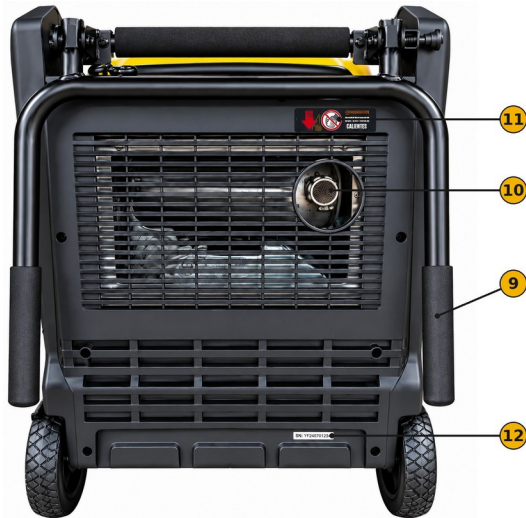


FIG. 2 — Face arrière

N°	Composant	N°	Composant
1	Poignées repliables	7	Frein de roue
2	Bouchon du réservoir de carburant	8	Grille d'entrée d'air
3	Jauge de niveau de carburant	9	Poignées arrière
4	Tableau de commande (FIG. 3)	10	Sortie d'échappement avec pare-étincelles
5	Trappe de maintenance	11	Étiquette surfaces chaudes
6	Roues	12	Étiquette du numéro de série

Le capot comporte une trappe de maintenance de chaque côté, fixée par des vis. Les étiquettes de chaque trappe indiquent les composants auxquels elle donne accès : la batterie, l'orifice de remplissage d'huile avec sa jauge, le filtre à air et les bougies. La plaque signalétique se trouve sur le dessus du réservoir de carburant.

Tableau de commande

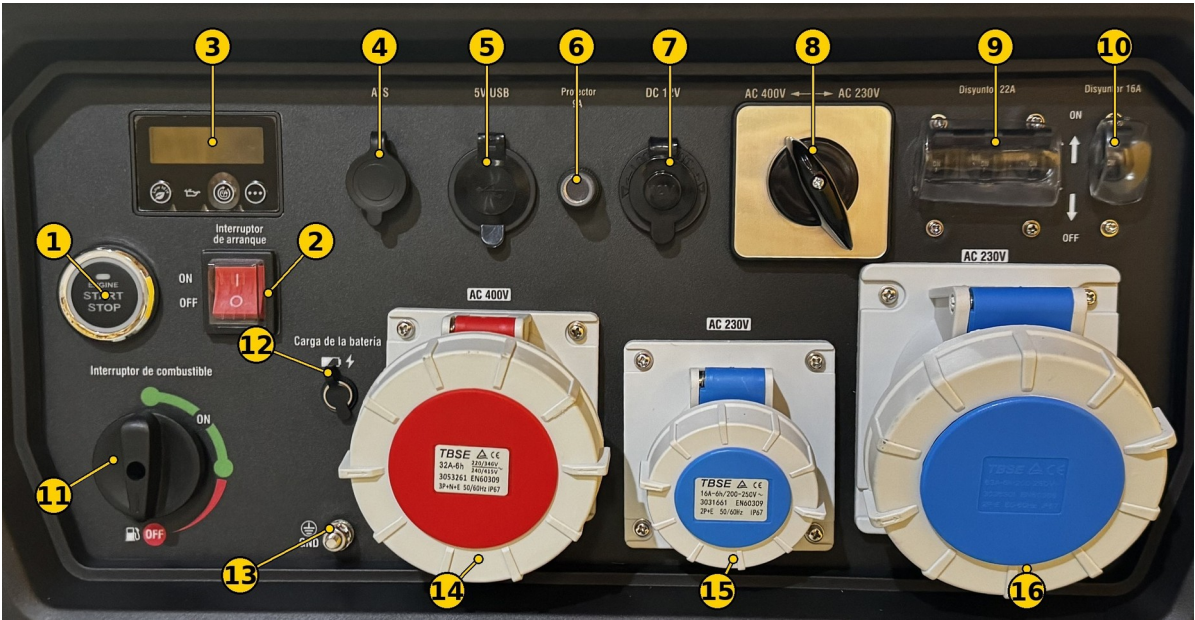


FIG. 3 — Tableau de commande

N°	Élément	Fonction
1	Bouton START / STOP	Démarrage et arrêt électriques du moteur (maintenez-le enfoncé)

N°	Élément	Fonction
2	Interrupteur de démarrage (ON / OFF)	Met le groupe en service : relie la batterie au circuit de démarrage et au récepteur des télécommandes
3	Centre de données LED (FIG. 4)	Affiche les valeurs de fonctionnement et comporte les boutons et témoins de la FIG. 4
4	Prise ATS	Raccordement de l'armoire d'inversion automatique AYERBE, avec capuchon
5	Port USB 5 V	Charge de périphériques USB, avec capuchon
6	Protecteur CC (9 A)	Protège la sortie 12 V. Son bouton ressort lorsqu'il se déclenche
7	Prise 12 V CC	Sortie en courant continu pour la charge des batteries 12 V, avec capuchon
8	Sélecteur de tension (AC 400 V / AC 230 V)	Choisit la sortie triphasée 400 V ou la sortie monophasée 230 V. À manœuvrer uniquement groupe arrêté ou sans charge
9	Disjoncteur général tripolaire (22 A)	Protège la sortie maximale du groupe. Levier en haut : ON ; en bas : OFF
10	Disjoncteur de protection de la prise 16 A	Protège la prise 230 V – 16 A contre les surcharges. Levier en haut : ON ; en bas : OFF
11	Interrupteur de carburant (ON / OFF)	ON : alimentation en carburant ouverte, position de fonctionnement. OFF : coupe le carburant au carburateur et arrête le moteur
12	Prise de charge de la batterie	Raccordement du chargeur fourni pour maintenir la batterie du groupe chargée
13	Borne de terre (GND)	Raccordement du châssis du groupe à la terre
14	Prise CEE 400 V – 32 A (3P+N+T)	Sortie triphasée, rouge, avec capuchon IP67
15	Prise CEE 230 V – 16 A (2P+T)	Sortie monophasée, bleue, avec capuchon IP67
16	Prise CEE 230 V – 63 A (2P+T)	Sortie monophasée, bleue, avec capuchon IP67. Permet d'exploiter toute la puissance monophasée

Afficheur numérique

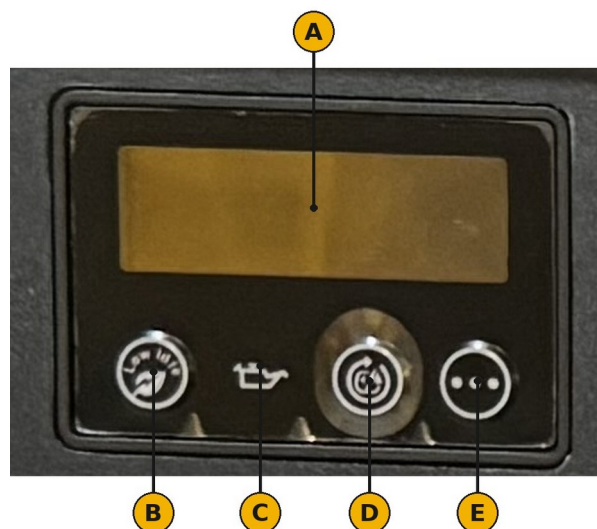


FIG. 4 — Afficheur numérique et boutons de commande

Lettre	Élément	Fonction
A	Écran	Affiche la valeur choisie avec le bouton de sélection (E), dont le compteur horaire
B	Bouton de ralenti bas (Low idle)	Activé : le régime moteur s'adapte à la charge. Désactivé : régime maximal

Lettre	Élément	Fonction
C	Témoin de bas niveau d'huile	S'allume lorsque le moteur s'arrête pour bas niveau d'huile
D	Bouton de réarmement de surcharge avec témoin	Vert : fonctionnement normal, les prises sont sous tension. Rouge ou clignotant : surcharge ; les sorties CA sont coupées. Appuyez pour les rétablir sans arrêter le moteur
E	Bouton de sélection	Change la valeur affichée à l'écran

Accessoires fournis

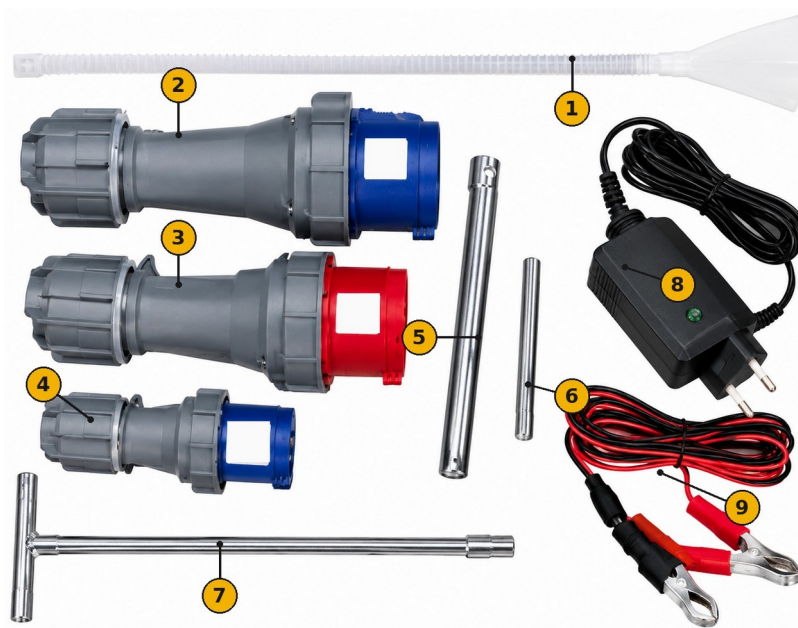


FIG. 5 — Accessoires fournis

N°	Accessoire	N°	Accessoire
1	Tube de remplissage d'huile	6	Barre de manœuvre de la clé à bougie
2	Fiche CEE 230 V – 63 A	7	Clé à douille en T
3	Fiche CEE 400 V – 32 A	8	Chargeur de la batterie du groupe
4	Fiche CEE 230 V – 16 A	9	Câble de charge de batteries 12 V avec pinces
5	Clé à bougie		Télécommandes, 2 unités (FIG. 6)

Télécommandes

Le groupe est livré avec deux télécommandes sans fil, déjà appairées, qui permettent de démarrer et d'arrêter le moteur sans s'approcher du tableau de commande. Les télécommandes n'agissent que sur le moteur : le branchement et le débranchement des récepteurs doivent toujours se faire sur le groupe.



FIG. 6 — Télécommandes

Lettre	Élément	Fonction
A	Bouton ON (cadenas ouvert)	Démarre le moteur
B	Bouton OFF (cadenas fermé)	Arrête le moteur
C	Témoin d'émission	S'allume à l'appui sur l'un des boutons
D	Étiquette d'identification (ID)	Code de la télécommande. Notez-le avec le numéro de série du groupe

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lisez intégralement ce chapitre avant d'utiliser le groupe. Le non-respect de ces consignes peut provoquer des intoxications, des électrocutions, des incendies, des brûlures ou des blessures graves.

Avertissement	Signification
DANGER	Situation de danger imminent qui, si elle n'est pas évitée, entraîne des blessures graves ou mortelles.
AVERTISSEMENT	Situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures graves.
ATTENTION	Situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères ou des dégâts matériels.
REMARQUE	Information utile pour l'utilisation correcte de l'appareil.

DANGER — Monoxyde de carbone

- 1) Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore qui peut tuer en quelques minutes. En cas de vertiges, de nausées, de maux de tête ou de faiblesse, sortez immédiatement à l'air libre et appelez les secours (112).
- 2) Utilisez le groupe uniquement à l'extérieur, jamais dans des habitations, garages, caves, entrepôts, abris, tentes, véhicules ou caravanes, même portes et fenêtres ouvertes.
- 3) Orientez la sortie d'échappement (FIG. 2, n° 10) à l'écart des portes, fenêtres, prises d'air et lieux occupés, et placez le groupe sous le vent.
- 4) Avant de démarrer le groupe avec la télécommande, assurez-vous qu'il est installé à l'air libre, conformément à « Emplacement du groupe », et que personne ne se trouve près de la sortie d'échappement. Ne le démarrez pas à distance s'il a pu être déplacé dans un lieu fermé.
- 5) Ne modifiez pas le système d'échappement.

DANGER — Risque électrique

- 1) Le groupe produit des tensions dangereuses de 230 V et de 400 V. Ne touchez pas de câbles dénudés, de fiches ni de prises endommagées, et ne manipulez pas le groupe ni les récepteurs avec les mains mouillées ou sur un sol détrempé.
- 2) N'utilisez pas le groupe sous la pluie ou la neige, ni à proximité de piscines ou d'arroseurs.
- 3) Les raccordements à la sortie 400 V et aux coffrets de chantier doivent être réalisés par des personnes qualifiées, avec des câbles de section adaptée à l'intensité de chaque prise, en parfait état et prévus pour l'extérieur.
- 4) Ne manœuvrez pas le sélecteur de tension avec des récepteurs branchés ou en charge : choisissez 400 V ou 230 V groupe arrêté ou sans charge.
- 5) Ne raccordez pas le groupe à l'installation électrique d'un bâtiment, sauf par l'intermédiaire d'un inverseur installé par un électricien qualifié conformément à la réglementation électrique en vigueur. Un retour de tension vers le réseau peut électrocuter les agents du distributeur d'électricité.
- 6) Lorsque le groupe alimente plusieurs récepteurs sur un chantier ou une installation provisoire, utilisez un coffret équipé d'une protection différentielle et réalisez la mise à la terre conformément à la réglementation en vigueur.

DANGER — Incendie et explosion

- 1) L'essence et ses vapeurs sont extrêmement inflammables. Faites le plein moteur arrêté et froid (attendez au moins deux minutes), à l'air libre et sans fumer, à l'écart des étincelles, des flammes et des sources de chaleur.
- 2) Ne remplissez pas excessivement le réservoir. Essayez immédiatement tout débordement et attendez qu'il s'évapore avant de démarrer.
- 3) Ne transportez ni ne stockez le groupe avec de l'essence dans le réservoir près de flammes, poêles, chauffe-eau ou appareils électriques susceptibles d'enflammer les vapeurs.
- 4) Maintenez le groupe à plus de 1,5 m des bâtiments, de la végétation sèche et de tout matériau combustible. Ayez toujours un extincteur à portée de main.
- 5) Ne faites pas fonctionner le groupe sans pare-étincelles ou avec un pare-étincelles endommagé.

AVERTISSEMENT — Surfaces chaudes, pièces en mouvement et démarrage à distance

- 1) Le silencieux et le moteur atteignent des températures très élevées pendant le fonctionnement et un certain temps après l'arrêt. Ne les touchez pas et laissez refroidir le groupe avant de le ranger ou de l'entretenir.
- 2) Ne faites pas fonctionner le groupe trappes de maintenance ouvertes ou sans les protections. Tenez les mains, les cheveux, les vêtements amples et les bijoux à l'écart des pièces mobiles.
- 3) Lorsque l'interrupteur de démarrage et l'interrupteur de carburant sont sur ON, le moteur peut démarrer à tout moment depuis une télécommande. Placez les deux interrupteurs sur OFF avant de faire le plein, de transporter, de nettoyer ou d'effectuer toute opération d'entretien, et chaque fois que le groupe n'est pas utilisé.
- 4) Rangez les télécommandes hors de portée des enfants et des personnes non autorisées, et ne les portez pas dans une poche où leurs boutons pourraient être actionnés accidentellement.
- 5) Le groupe pèse 165 kg. Déplacez-le à deux personnes à l'aide des poignées, sur un sol ferme et plan, et serrez les freins des roues dès qu'il est immobilisé. Ne le déplacez pas moteur en marche.

ATTENTION — Utilisation et entretien du groupe

- 1) Ne dépassez pas la puissance nominale du mode de tension sélectionné ni l'intensité des prises. Une surcharge peut endommager le groupe et les récepteurs raccordés.
- 2) Installez le groupe sur une surface ferme, plane et horizontale, freins des roues serrés, et ne l'inclinez pas en fonctionnement afin d'éviter les fuites d'huile ou de carburant.
- 3) N'obstruez pas les grilles de ventilation ni l'échappement, et n'y introduisez aucun objet. N'exposez pas le groupe à la poussière, à l'humidité ou à des vapeurs corrosives.
- 4) Arrêtez immédiatement le groupe s'il perd sa sortie électrique, produit des étincelles, de la fumée ou des flammes, ou vibre anormalement.
- 5) Ne modifiez pas le réglage d'usine du régulateur de vitesse : le groupe fournit la tension et la fréquence correctes à son régime de régulation.
- 6) Ne projetez pas d'eau sous pression sur le groupe.

REMARQUE — Personnel et environnement

- 1) Le groupe doit être utilisé par des adultes connaissant le contenu de ce manuel.
- 2) Tenez les enfants, les personnes étrangères au travail et les animaux à l'écart du groupe en fonctionnement.

MONTAGE ET MISE EN SERVICE**Déballage**

- 1) Transportez la palette avec un chariot élévateur sur une surface ferme et plane, puis ouvrez entièrement le carton.
- 2) Retirez les accessoires, les télécommandes et les protections, et vérifiez que la livraison est complète (FIG. 5).
- 3) Détachez les fixations du groupe sur la palette et descendez-le avec un moyen de levage adapté. Ne le soulevez pas à la main et ne le faites pas rouler depuis la palette.
- 4) Serrez les freins des roues (FIG. 1, n° 7) une fois le groupe en place.

Raccordement de la batterie

La batterie est livrée installée, avec le câble positif (+), à gaine rouge, déjà raccordé et le câble négatif (-), à gaine noire, libre.

- 1) Vérifiez que l'interrupteur de démarrage (FIG. 3, n° 2) est sur OFF.
- 2) Desserrez les vis de la trappe de maintenance donnant accès à la batterie et retirez-la.
- 3) Vérifiez que le câble positif est solidement vissé sur la borne positive (+) et recouvert de son capuchon.
- 4) Retirez la vis et l'écrou de la borne négative (-), raccordez-y le câble négatif et serrez fermement. Recouvrez la borne avec le capuchon noir.
- 5) Remettez en place la trappe de maintenance et serrez ses vis.

REMARQUE : La batterie alimente aussi le récepteur des télécommandes. Le groupe n'a pas de lanceur manuel : si la batterie n'est pas raccordée et chargée, il ne peut pas démarrer.

Remplissage d'huile

ATTENTION : Le groupe est livré sans huile. Démarrer le moteur sans huile l'endommage de façon irréparable et annule la garantie.

- 1) Placez le groupe sur une surface plane et horizontale.
- 2) Retirez la trappe de maintenance donnant accès au remplissage d'huile.
- 3) Nettoyez le pourtour de l'orifice de remplissage et retirez le bouchon avec jauge.
- 4) À l'aide du tube de remplissage, versez lentement de l'huile SAE 10W-40 de catégorie API SJ ou supérieure, jusqu'à 1,5 l au maximum.
- 5) Pour contrôler le niveau, essuyez la jauge, vissez-la à fond dans l'orifice, retirez-la et vérifiez que l'huile atteint le repère supérieur (H) sans le dépasser. Ne remplissez pas excessivement : un excès d'huile rend le démarrage difficile.
- 6) Revissez le bouchon avec jauge et remettez en place la trappe de maintenance.

REMARQUE : Le moteur est équipé d'un capteur qui l'arrête si le niveau d'huile descend sous le minimum. Considérez les 5 premières heures de fonctionnement comme une période de rodage : travaillez en dessous de 50 % de la puissance nominale, variez la charge de temps en temps et vidangez l'huile à la fin du rodage. Par températures ambiantes très basses, une huile SAE 5W-30 peut être utilisée.

Remplissage de carburant

- 1) Arrêtez le moteur, placez l'interrupteur de carburant et l'interrupteur de démarrage sur OFF, et laissez refroidir le groupe. Faites le plein à l'air libre, dans un lieu bien ventilé.
- 2) Nettoyez le pourtour du bouchon du réservoir (FIG. 1, n° 2) et retirez-le lentement pour libérer la pression.
- 3) Remplissez avec de l'essence sans plomb 95, propre et fraîche, contenant au maximum 10 % d'éthanol (E5 ou E10). N'utilisez pas d'E15 ni d'E85, et ne mélangez pas d'huile à l'essence.
- 4) Ne dépassez pas le repère rouge de niveau maximal situé dans la goulotte de remplissage, afin de permettre la dilatation du carburant. La capacité du réservoir est de 40 l ; la jauge de niveau (FIG. 1, n° 3) indique le contenu.
- 5) Refermez fermement le bouchon et essuyez tout débordement.

REMARQUE : L'essence se dégrade avec le temps. N'utilisez pas de carburant stocké depuis plus de 30 jours sans stabilisant et suivez la section « Stockage » si le groupe doit rester longtemps à l'arrêt. N'ajoutez pas de produits nettoyants pour moteur ou carburateur dans le réservoir.

Télécommandes

Les télécommandes sont livrées appairées avec le groupe et ne nécessitent aucune préparation. Notez le code d'identification de chaque télécommande (FIG. 6, D) avec le numéro de série du groupe. Si une télécommande ne répond plus après remplacement de sa pile, ou si vous avez besoin d'une nouvelle télécommande, consultez le service technique AYERBE.

Mise à la terre

La borne de terre (FIG. 3, n° 13) est reliée au châssis du groupe et aux contacts de terre des prises. Lorsque l'installation l'exige, raccordez-la à un piquet de terre au moyen d'un conducteur en cuivre isolé vert-jaune d'une section d'au moins 6 mm². La mise à la terre des installations provisoires et de chantier doit être réalisée par un électricien qualifié conformément à la réglementation électrique en vigueur.

Déplacement du groupe

- 1) Arrêtez le moteur, laissez refroidir le groupe et placez l'interrupteur de carburant et l'interrupteur de démarrage sur OFF.
- 2) Débranchez tous les câbles des prises.
- 3) Dépliez les poignées repliables (FIG. 1, n° 1) jusqu'à leur verrouillage, desserrez les freins des roues et déplacez le groupe à deux personnes, sur un sol ferme et plan.

- 4) Ensuite, serrez les freins des roues et repliez les poignées. Pour charger le groupe dans un véhicule, utilisez une rampe ou un moyen de levage adapté et arrimez-le avec des sangles ; ne le soulevez pas par les poignées.

UTILISATION

Emplacement du groupe

- 1) Installez le groupe à l'air libre, sur une surface ferme, plane et horizontale, à l'abri de la pluie et de la neige, et serrez les freins des roues.
- 2) Laissez au moins 1,5 m de dégagement de chaque côté, loin des murs, des bâtiments et des matériaux combustibles, pour garantir le refroidissement et la sécurité.
- 3) Orientez la sortie d'échappement à l'écart des portes, fenêtres et prises d'air. Ne faites pas fonctionner le groupe à l'intérieur d'un véhicule ni dans la caisse d'une camionnette ou d'un camion.

Contrôles avant le démarrage

- 1) Vérifiez les niveaux d'huile et de carburant, et que la batterie est raccordée.
- 2) Vérifiez l'absence de fuites, de câbles desserrés ou effilochés, de durites de carburant fissurées et de pièces desserrées ou endommagées, ainsi que l'absence de débris accumulés.
- 3) Débranchez tous les récepteurs des prises du groupe et désactivez le ralenti bas (FIG. 4, B).
- 4) Vérifiez que le sélecteur de tension (FIG. 3, n° 8) est dans la position requise par les récepteurs et que les disjoncteurs (n° 9 et 10) sont enclenchés.
- 5) Vérifiez l'état des rallonges et des récepteurs à raccorder.

Sélection de la tension

Le sélecteur de tension (FIG. 3, n° 8) choisit entre les deux sorties du groupe :

- 1) AC 400 V : sortie triphasée 400 V ~ 50 Hz sur la prise rouge CEE 32 A (n° 14). Les prises bleues sont hors tension. Puissance nominale 12 000 W ; puissance maximale 13 100 W pendant 5 minutes au maximum.
- 2) AC 230 V : sortie monophasée 230 V ~ 50 Hz sur les prises bleues CEE 63 A (n° 16) et 16 A (n° 15). Puissance nominale 11 000 W au total ; puissance maximale 12 300 W pendant 5 minutes au maximum.

AVERTISSEMENT : Manœuvrez le sélecteur uniquement groupe arrêté ou sans aucun récepteur branché. Changer de tension en charge peut endommager le groupe et les récepteurs.

Démarrage électrique

- 1) Placez l'interrupteur de carburant (FIG. 3, n° 11) sur ON.
- 2) Placez l'interrupteur de démarrage (n° 2) sur ON.
- 3) Maintenez le bouton START / STOP (n° 1) enfoncé jusqu'au démarrage du moteur, pendant 5 secondes au maximum. Si le moteur ne démarre pas, relâchez-le et attendez au moins 10 secondes avant un nouvel essai.
- 4) Laissez tourner le moteur à vide quelques minutes avant de brancher les récepteurs.

Démarrage à distance avec la télécommande

- 1) Préparez le groupe comme pour le démarrage électrique : emplacement correct, niveaux contrôlés et récepteurs débranchés.
- 2) Placez l'interrupteur de carburant et l'interrupteur de démarrage sur ON.
- 3) Maintenez le bouton ON de la télécommande (FIG. 6, A) enfoncé pendant environ 3 secondes. Le témoin de la télécommande (C) s'allume et le moteur démarre.

- 4) Si le moteur ne démarre pas, attendez au moins 10 secondes avant un nouvel essai.
- 5) Pour arrêter le moteur, maintenez le bouton OFF de la télécommande (B) enfoncé pendant environ 3 secondes.
- 6) En fin de journée, placez l'interrupteur de carburant et l'interrupteur de démarrage sur OFF.

REMARQUE : La portée de la télécommande diminue en présence d'obstacles (murs, véhicules, structures métalliques) et avec une pile usée. Si le groupe ne répond pas, rapprochez-vous ou vérifiez la pile de la télécommande. La télécommande ne branche ni ne débranche les récepteurs : avant de démarrer ou d'arrêter le moteur à distance, débranchez-les sur le groupe.

REMARQUE : Si le moteur démarre puis s'arrête aussitôt, vérifiez que le groupe est sur une surface plane et que le niveau d'huile est correct : le capteur d'huile empêche le fonctionnement avec un niveau bas.

Utilisation des prises de courant

AVERTISSEMENT : Avant de brancher un récepteur, raccordez la borne de terre conformément à « Mise à la terre ». Consultez votre électricien pour respecter la réglementation.

REMARQUE : Utilisez toujours séparément la sortie triphasée et la sortie monophasée. Le sélecteur de tension n'alimente qu'une seule d'entre elles à la fois : en AC 400 V, la prise rouge, les prises bleues étant hors tension ; en AC 230 V, les prises bleues.

Le groupe est équipé de prises industrielles CEE d'indice de protection IP67, qui protègent mieux contre l'eau et la poussière et offrent une plus grande sécurité en cas de choc électrique. Utilisez les fiches mâles IP67 fournies (FIG. 5, n° 2, 3 et 4) pour le raccordement. Les fiches CEE standard IP44 du même calibre sont également compatibles, mais la connexion n'a alors qu'un indice de protection IP44. En cas de doute sur le type de fiche, consultez un électricien.

AVERTISSEMENT : Ne réalisez pas de connexions ni d'épissures instables ou dangereuses : utilisez toujours des fiches homologuées. Vérifiez que tous les récepteurs sont en bon état avant de les brancher. Si un récepteur fonctionne anormalement, ralentit ou s'arrête brusquement, arrêtez immédiatement le groupe et débranchez-le.

Branchement des récepteurs

- 1) Laissez le moteur se stabiliser pendant quelques minutes après le démarrage.
- 2) Vérifiez que le témoin du bouton de réarmement (FIG. 4, D) est vert et que les disjoncteurs (FIG. 3, n° 9 et 10) sont enclenchés.
- 3) Branchez les récepteurs sur les prises correspondant au mode choisi, un par un et en commençant par le plus puissant, récepteur éteint ; mettez-le ensuite en marche et laissez le moteur se stabiliser entre chaque branchement.
- 4) Ne dépassez pas la puissance nominale du mode sélectionné (12 000 W en 400 V ou 11 000 W en 230 V) ni l'intensité de chaque prise (32 A pour la rouge, 63 A et 16 A pour les bleues). La puissance maximale ne peut être utilisée que pendant 5 minutes au maximum (service S2), par exemple au démarrage de moteurs électriques.
- 5) Lors du premier branchement d'un récepteur triphasé à moteur, vérifiez son sens de rotation. S'il est incorrect, arrêtez le groupe et faites inverser deux phases dans la fiche du récepteur par une personne qualifiée.
- 6) Ne branchez pas de récepteurs de 60 Hz. Pendant la période de rodage (5 premières heures), ne branchez pas de charges élevées.

Gestion de la puissance

De nombreux récepteurs à moteur électrique (compresseurs, pompes, nettoyeurs haute pression, climatiseurs, scies) nécessitent au démarrage une puissance trois à quatre fois supérieure à leur puissance de fonctionnement. Les charges résistives et électroniques (éclairage, chauffage, chargeurs, matériel informatique) n'ont pas de pointe de démarrage notable. Pour vérifier que le groupe est suffisant :

- 1) Additionnez la puissance de fonctionnement de tous les récepteurs devant fonctionner simultanément. Le résultat ne doit pas dépasser la puissance nominale du mode choisi.
- 2) Ajoutez à cette somme la différence entre la puissance de démarrage et la puissance de fonctionnement du récepteur ayant la plus forte pointe de démarrage. Le résultat ne doit pas dépasser la puissance maximale du mode choisi (13 100 W en 400 V ou 12 300 W en 230 V).
- 3) Si la plaque du récepteur n'indique que l'intensité, calculez la puissance ainsi : en monophasé, watts = volts x ampères ; en triphasé, watts = 1,73 x volts x ampères x facteur de puissance.

À titre indicatif, sur la sortie 230 V, la limite pratique pour un moteur asynchrone à démarrage direct se situe entre 2 800 et 3 500 W.

Afficheur numérique et ralenti bas

Appuyez sur le bouton de sélection (FIG. 4, E) pour changer la valeur affichée. Le compteur horaire sert de référence pour suivre le plan d'entretien.

Lorsque le ralenti bas est activé (FIG. 4, B), le régime moteur s'adapte automatiquement à la charge raccordée, ce qui réduit la consommation et le bruit ; sans charge, le moteur descend au ralenti. Démarrez toujours le groupe ralenti bas désactivé et activez-le une fois le moteur stabilisé, témoin du bouton de réarmement au vert. Désactivez-le pour brancher des récepteurs à forte pointe de démarrage et lorsque vous avez besoin de la puissance maximale.

Sortie 12 V CC — charge de batteries

La prise 12 V (FIG. 3, n° 7), protégée par son protecteur de 9 A (n° 6), permet de charger des batteries plomb-acide de 12 V avec le câble à pinces fourni. Cette sortie n'est pas régulée : utilisez-la uniquement avec des batteries de 12 V.

- 1) Avant de raccorder le câble à une batterie montée sur un véhicule, débranchez le câble de masse de la borne négative (–) de la batterie.
- 2) Raccordez la pince rouge à la borne positive (+) et la pince noire à la borne négative (–) de la batterie.
- 3) Branchez le câble sur la prise 12 V du groupe et démarrez le moteur, ralenti bas désactivé.
- 4) À la fin, arrêtez le groupe, débranchez le câble de la prise et retirez d'abord la pince noire, puis la rouge.

ATTENTION : Les batteries plomb-acide dégagent des gaz explosifs pendant la charge. Chargez-les dans un lieu ventilé, à l'écart des étincelles et des flammes, et protégez-vous les yeux et la peau. Ne démarrez pas le véhicule avec le câble de charge raccordé.

Le port USB 5 V (n° 5) permet de charger des téléphones, tablettes et autres périphériques USB. Refermez son capuchon lorsqu'il n'est pas utilisé.

Charge de la batterie du groupe

La batterie se recharge pendant le fonctionnement du moteur. Le groupe n'ayant pas de lanceur manuel, s'il doit rester longtemps à l'arrêt, maintenez la batterie chargée avec le chargeur fourni :

- 1) Moteur arrêté, ouvrez le capuchon de la prise de charge de la batterie (FIG. 3, n° 12) et branchez-y le chargeur (FIG. 5, n° 8).
- 2) Branchez le chargeur sur une prise secteur 230 V, dans un lieu sec et ventilé.
- 3) En fin de charge, débranchez le chargeur du secteur puis de la prise, et refermez le capuchon.

Si le groupe est peu utilisé, chargez complètement la batterie au moins une fois par mois.

Témoins et protections

- 1) Bas niveau d'huile (FIG. 4, C) : si le témoin s'allume et que le moteur s'arrête, complétez le niveau d'huile avant de redémarrer. Si le niveau est correct et que le moteur s'arrête à nouveau, n'insistez pas et consultez le service technique AYERBE.
- 2) Surcharge (FIG. 4, D) : si le témoin clignote ou passe au rouge, la charge dépasse la valeur admissible et les sorties CA sont coupées. Débranchez les récepteurs, réduisez la charge et appuyez sur le bouton de réarmement pour rétablir la sortie sans arrêter le moteur. Rebranchez les récepteurs un par un.
- 3) Protecteur CC (FIG. 3, n° 6) : s'il se déclenche, son bouton ressort. Débranchez le câble, attendez quelques minutes et appuyez sur le bouton pour le réarmer.

Surcharges et réarmement des disjoncteurs

Le groupe est équipé de disjoncteurs qui coupent la sortie de courant en cas de surcharge. Le disjoncteur général tripolaire (FIG. 3, n° 9) protège la sortie maximale du groupe ; le disjoncteur de protection de la prise 16 A (n° 10) ne protège que cette prise.

- 1) Si le disjoncteur général tripolaire passe sur OFF, débranchez les récepteurs et réarmez le disjoncteur en remontant le levier sur ON. S'il se déclenche à nouveau, réduisez la charge totale, car elle dépasse la puissance maximale admissible.
- 2) Si le disjoncteur de protection de la prise 16 A se déclenche, réarmez-le en remontant le levier sur ON. S'il se déclenche à nouveau, réduisez la charge raccordée à cette prise, car elle dépasse son intensité maximale admissible.

REMARQUE : Lorsque vous constatez que le groupe ne supporte pas une charge ou ne l'accepte pas, n'insistez pas. Des surcharges répétées endommagent le groupe.

Prise ATS

La prise ATS (FIG. 3, n° 4) permet de raccorder l'armoire d'inversion automatique AYERBE, vendue séparément, qui démarre et arrête le groupe en fonction de la disponibilité du réseau. Groupe arrêté, ouvrez le capuchon de la prise et branchez-y le câble de l'armoire ; suivez ensuite les instructions fournies avec l'armoire. Gardez le capuchon fermé lorsque la prise n'est pas utilisée.

Arrêt du moteur

- 1) Éteignez et débranchez tous les récepteurs des prises.
- 2) Laissez tourner le moteur à vide pendant environ deux minutes pour stabiliser les températures.
- 3) Maintenez le bouton START / STOP (FIG. 3, n° 1) ou le bouton OFF de la télécommande (FIG. 6, B) enfoncé pendant environ 3 secondes, jusqu'à l'arrêt du moteur.
- 4) Placez l'interrupteur de carburant (n° 11) sur OFF et l'interrupteur de démarrage (n° 2) sur OFF.

IMPORTANT : En cas d'urgence, placez immédiatement l'interrupteur de carburant sur OFF. Laissez toujours l'interrupteur de carburant et l'interrupteur de démarrage sur OFF lorsque le groupe n'est pas utilisé : vous éviterez ainsi tout démarrage involontaire depuis les télécommandes.

Fonctionnement en altitude

La puissance du moteur diminue d'environ 3,5 % tous les 300 m d'altitude en raison de la plus faible teneur en oxygène de l'air, et de 1 % tous les 6 °C de température ambiante au-delà de 16 °C. En altitude, le moteur peut également démarrer plus difficilement, consommer davantage et encrasser les bougies. Si vous utilisez régulièrement le groupe au-dessus de 1 500 m, consultez le service technique AYERBE pour adapter le carburateur. Un groupe adapté pour l'altitude ne doit pas être utilisé à une altitude inférieure, car le moteur risque d'être endommagé.

ENTRETIEN ET STOCKAGE

DANGER : Avant toute opération d'entretien, arrêtez le moteur, laissez refroidir le groupe, débranchez les récepteurs, placez l'interrupteur de carburant et l'interrupteur de démarrage sur OFF et retirez les capuchons des deux bougies pour éviter tout démarrage accidentel, y compris depuis les télécommandes.

AVERTISSEMENT : N'utilisez jamais un groupe endommagé ou en panne. Ne modifiez pas le réglage d'usine du régulateur de vitesse : cela peut endommager le groupe et les récepteurs et annule la garantie. Un entretien incorrect annule également la garantie.

Plan d'entretien

Respectez les intervalles du tableau, selon la première échéance atteinte, en prenant comme référence le compteur horaire de l'afficheur, et réduisez-les lorsque le groupe travaille avec des charges élevées, à haute température ou en milieu poussiéreux.

Opération	Périodicité
Contrôler le niveau d'huile et inspecter visuellement le groupe (fuites, dommages)	Avant chaque utilisation ou toutes les 8 heures
Nettoyer les grilles de ventilation et la zone de l'échappement	Avant chaque utilisation ou toutes les 8 heures
Vidanger l'huile (fin du rodage)	Après les 5 premières heures
Vidanger l'huile	Après 25 heures ou le premier mois
Vidanger l'huile	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Nettoyer le filtre à air	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Contrôler, nettoyer et régler les bougies	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Nettoyer le pare-étincelles	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Remplacer le filtre à huile	Toutes les 200 heures ou tous les 12 mois
Remplacer le filtre à air	Toutes les 200 heures ou tous les 12 mois
Remplacer les bougies	Toutes les 200 heures ou tous les 12 mois
Contrôler le circuit de carburant et remplacer le filtre à carburant *	Toutes les 200 heures ou tous les 12 mois
Contrôler et régler le jeu aux soupapes *	Toutes les 200 heures ou tous les 12 mois
Contrôler le fonctionnement des télécommandes et l'état de leurs piles	Tous les 12 mois
Charger la batterie avec le chargeur si le groupe est peu utilisé	Tous les mois

* Opération réservée au service technique AYERBE ou à un atelier qualifié.

REMARQUE : Vidangez l'huile tous les mois lorsque le groupe travaille avec des charges élevées ou à haute température, et nettoyez le filtre à air plus souvent en milieu sale ou poussiéreux.

Vidange d'huile

Vidangez l'huile moteur tiède, et non chaud, pour qu'elle s'écoule mieux. Utilisez de l'huile SAE 10W-40 de catégorie API SJ ou supérieure.

- 1) Groupe sur une surface plane et horizontale, freins des roues serrés, retirez la trappe de maintenance donnant accès à l'huile.
- 2) Retirez le bouchon de remplissage avec jauge pour faciliter la vidange.
- 3) Sortez l'extrémité du tube de vidange d'huile, placez-la au-dessus d'un récipient adapté, retirez son bouchon et laissez l'huile s'écouler complètement.
- 4) Remettez le bouchon du tube de vidange, serrez-le et replacez le tube dans son logement.
- 5) Ajoutez 1,5 l d'huile comme indiqué dans « Remplissage d'huile » et contrôlez le niveau avec la jauge.
- 6) Essuyez tout débordement et remettez en place la trappe de maintenance.
- 7) Remettez l'huile usagée à un collecteur agréé. Ne la déversez pas sur le sol ni dans les égouts.

ATTENTION : Évitez tout contact de la peau avec l'huile moteur et lavez-vous à l'eau et au savon après l'opération.

Filtre à huile

- 1) Vidangez l'huile moteur comme indiqué dans « Vidange d'huile ».
- 2) Placez un récipient sous le filtre à huile et dévissez-le à l'aide d'une clé à filtre.
- 3) Nettoyez la surface d'appui du support de filtre et enduisez le joint du filtre neuf d'un peu d'huile propre.
- 4) Vissez le filtre neuf à la main jusqu'au contact du joint, puis serrez-le d'environ 3/4 de tour supplémentaire.
- 5) Faites le plein d'huile, faites tourner le moteur quelques minutes, vérifiez l'absence de fuite au niveau du filtre puis, moteur arrêté, contrôlez à nouveau le niveau et complétez-le si nécessaire.

Filtre à air

- 1) Retirez la trappe de maintenance donnant accès au filtre à air.
- 2) Retirez le couvercle du filtre à air et sortez l'élément filtrant.
- 3) S'il est sale, nettoyez-le en soufflant de l'air comprimé à basse pression de l'intérieur vers l'extérieur. Ne le lavez pas et ne l'imprégnez pas d'huile.
- 4) Remplacez-le s'il est endommagé, très sale ou impossible à nettoyer correctement.
- 5) Remettez l'élément en place, montez le couvercle du filtre et remettez en place la trappe de maintenance.

ATTENTION : Ne faites jamais fonctionner le moteur sans filtre à air : la poussière aspirée provoque une usure rapide du moteur.

Bougies d'allumage

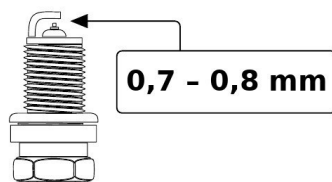


FIG. 7 — Écartement des électrodes de la bougie

Le moteur comporte deux bougies, une par cylindre. Contrôlez-les toutes les deux selon la même procédure :

- 1) Retirez la trappe de maintenance donnant accès aux bougies et débranchez le capuchon de la bougie.
- 2) Nettoyez les saletés autour de la base de la bougie et dévissez-la avec la clé à bougie et sa barre de manœuvre.
- 3) Contrôlez la bougie : remplacez-la si l'isolant est fissuré ou ébréché. Éliminez les dépôts des électrodes avec une brosse métallique.
- 4) Vérifiez que l'écartement des électrodes est de 0,7 à 0,8 mm (FIG. 7). Si nécessaire, réglez-le en pliant avec précaution l'électrode de masse. Le cas échéant, remplacez la bougie par une NGK BPR7ES ou équivalente.
- 5) Vissez la bougie à la main avec précaution. Serrez-la avec la clé d'un demi-tour si elle est neuve, ou de 1/8 à 1/4 de tour si elle est réutilisée, puis remettez le capuchon.
- 6) Remontez la trappe de maintenance.

REMARQUE : Une bougie mal serrée chauffe excessivement et peut endommager le moteur. Remplacez toujours les deux bougies en même temps.

Pare-étincelles

- 1) Laissez refroidir complètement le moteur et le silencieux.
- 2) Desserrez la vis du collier de la sortie d'échappement (FIG. 2, n° 10), retirez le collier et la plaque de fermeture, puis sortez la grille du pare-étincelles.
- 3) Éliminez les dépôts de calamine de la grille avec une brosse métallique. Remplacez-la si elle est endommagée.
- 4) Remettez la grille dans le silencieux et fixez-la avec la plaque, le collier et sa vis.

ATTENTION : Un pare-étincelles colmaté réduit le rendement du moteur.

Jeu aux soupapes

Un jeu aux soupapes correct est essentiel pour la durée de vie du moteur. Le contrôle et le réglage doivent être effectués moteur froid et sont réservés au service technique AYERBE ou à un atelier qualifié. Valeurs : 0,10 à 0,15 mm à l'admission et 0,15 à 0,20 mm à l'échappement ; couple de serrage du contre-écrou, 10 à 12 N·m.

Nettoyage

- 1) Nettoyez les surfaces extérieures avec un chiffon humide. N'utilisez ni tuyau d'arrosage ni nettoyeur haute pression : l'eau peut contaminer le carburant ou pénétrer dans l'alternateur par les grilles de ventilation.
- 2) Éliminez la saleté et l'huile avec une brosse à poils souples.
- 3) Dégagez les grilles de ventilation à l'air comprimé à basse pression (1,7 bar au maximum) et vérifiez qu'elles ne sont pas obstruées.
- 4) Nettoyez les télécommandes avec un chiffon sec. Ne les mouillez pas et ne les exposez pas aux chocs ni aux températures extrêmes.

Piles des télécommandes

Si le témoin d'une télécommande (FIG. 6, C) ne s'allume pas à l'appui sur un bouton ou si la portée diminue nettement, ouvrez le boîtier en retirant ses vis et remplacez la pile par une pile du même type, en respectant la polarité indiquée dans son logement. Déposez la pile usagée dans un point de collecte de piles.

Batterie du groupe

La batterie se recharge automatiquement pendant le fonctionnement du moteur. Si le groupe est peu utilisé, chargez-la avec le chargeur fourni comme indiqué dans « Charge de la batterie du groupe ». Pour la remplacer :

- 1) Interrupteur de carburant et interrupteur de démarrage sur OFF, retirez la trappe de maintenance donnant accès à la batterie.
- 2) Débranchez d'abord le câble négatif (-), puis le positif (+).
- 3) Retirez les quatre vis de la plaque de maintien de la batterie (clé de 10 mm), puis sortez la plaque et la batterie.
- 4) Installez une batterie neuve plomb-acide étanche de 12 V – 32 Ah et de mêmes dimensions (184 x 125 x 167 mm), maintenez-la avec sa sangle et fixez-la avec la plaque et ses vis.
- 5) Raccordez d'abord le câble positif (+), puis le négatif (-), remettez les capuchons des bornes et remontez la trappe de maintenance.

AVERTISSEMENT : La batterie contient de l'acide sulfurique, corrosif et toxique, et ses bornes contiennent du plomb. Portez des gants et des lunettes de protection, tenez la batterie hors de portée des enfants et lavez-vous les mains après l'avoir manipulée.

Stockage

Si le groupe doit rester à l'arrêt, faites-le tourner au moins 30 minutes tous les 30 jours. Si ce n'est pas possible, préparez-le selon la durée de stockage prévue.

Stockage jusqu'à un an :

- 1) Remplissez le réservoir d'essence fraîche et ajoutez un stabilisant de carburant.
- 2) Faites tourner le groupe sans récepteurs pendant 10 à 15 minutes pour que le stabilisant circule dans tout le système.
- 3) Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir au moins 30 minutes.
- 4) Retirez la trappe de maintenance, placez un récipient adapté sous le carburateur, desserrez la vis de vidange de la cuve et laissez s'écouler l'essence. Resserrez la vis et remettez la trappe en place.

Stockage de plus d'un an :

- 1) Moteur froid, vidangez l'essence du réservoir à l'aide d'un siphon non conducteur, à l'air libre.
- 2) Démarrez le moteur et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il s'arrête faute de carburant, ou vidangez la cuve du carburateur comme indiqué ci-dessus.
- 3) Vidangez l'huile moteur.
- 4) Déposez les bougies, versez dans chaque cylindre une cuillerée (5 à 10 cm³) d'huile moteur propre et actionnez brièvement le démarreur électrique, capuchons des bougies débranchés et reliés à la masse, pour la répartir. Remontez les bougies.

Dans les deux cas, placez l'interrupteur de carburant et l'interrupteur de démarrage sur OFF, nettoyez le groupe et rangez-le en position horizontale, une fois refroidi, dans un lieu propre, sec, ventilé et à l'abri du gel et du soleil, loin de toute source d'inflammation et en dehors des zones habitées. Maintenez la batterie chargée pendant le stockage et rangez les télécommandes avec le manuel.

DÉPANNAGE

Panne	Cause probable	Solution
Le moteur ne démarre pas, démarre difficilement ou cale	Interrupteur de carburant sur OFF	Placez-le sur ON
	Manque de carburant, ou carburant vieux ou contenant de l'eau	Faites le plein ; si le carburant est vieux ou contient de l'eau, vidangez le réservoir et le carburateur et remplissez d'essence fraîche
	Niveau d'huile bas (témoin C)	Complétez le niveau et placez le groupe sur une surface plane
	Récepteurs branchés au démarrage	Débranchez tous les récepteurs
	Filtre à air sale	Nettoyez ou remplacez le filtre
	Capuchon de bougie desserré ou bougie défectueuse	Rebranchez le capuchon ; nettoyez ou remplacez la bougie
	Moteur noyé	Attendez 5 minutes et réessayez
	Pare-étincelles colmaté	Nettoyez ou remplacez la grille du pare-étincelles
	Filtre à carburant colmaté, soupapes ou compression défectueuses	Consultez le service technique AYERBE
Le moteur ne tourne pas à l'appui sur START / STOP	Interrupteur de démarrage sur OFF	Placez-le sur ON
	Batterie déchargée ou câble de batterie desserré	Chargez la batterie avec le chargeur fourni ; serrez les bornes

Panne	Cause probable	Solution
Le groupe ne répond pas à la télécommande	Interrupteur de démarrage ou de carburant sur OFF	Placez-les sur ON
	Pile de la télécommande usée (le témoin C ne s'allume pas)	Remplacez la pile
	Télécommande hors de portée ou obstacles	Rapprochez-vous du groupe
	Batterie du groupe déchargée	Chargez-la avec le chargeur fourni
	Télécommande non appairée ou défectueuse	Consultez le service technique AYERBE
Le moteur tourne à vide mais cale au branchement des récepteurs	Groupe surchargé	Réduisez la charge (voir « Gestion de la puissance »)
	Court-circuit dans un récepteur	Débranchez le récepteur défectueux
	Ralenti bas activé avec des récepteurs à fort démarrage	Désactivez le ralenti bas
	Régime moteur trop bas ou défaut du circuit	Consultez le service technique AYERBE
Puissance insuffisante ou régime instable	Charge excessive	Réduisez la charge
	Filtre à air sale ou pare-étincelles colmaté	Nettoyez ou remplacez l'élément
	Carburant en mauvais état	Vidangez le réservoir et le carburateur et remplissez d'essence fraîche
	Fonctionnement en altitude ou à haute température	Réduisez la charge (voir « Fonctionnement en altitude »)
	Carburation incorrecte ou filtre à carburant colmaté	Consultez le service technique AYERBE
Pas de tension sur une prise	Sélecteur de tension dans la position ne correspondant pas à cette prise	Arrêtez le groupe ou débranchez la charge et tournez le sélecteur dans la bonne position
	Disjoncteur général ou de la prise 16 A déclenché	Réduisez la charge et réarmez le disjoncteur (voir « Surcharges et réarmement des disjoncteurs »)
	Surcharge (témoin D rouge)	Débranchez des récepteurs et appuyez sur le bouton de réarmement
	Récepteur, fiche ou rallonge défectueux	Essayez avec un autre récepteur ; contrôlez ou remplacez l'élément défectueux
	Panne interne	Consultez le service technique AYERBE
Un moteur triphasé tourne à l'envers	Ordre des phases du récepteur inversé	Faites inverser deux phases dans la fiche du récepteur par une personne qualifiée
Pas de tension sur la prise 12 V	Protecteur CC déclenché	Réarmez le protecteur
	Connexion desserrée ou câble endommagé	Contrôlez les connexions et le câble
Un disjoncteur ou un protecteur se déclenche à répétition	Surcharge	Réduisez la charge
	Câble ou récepteur endommagé	Contrôlez le câblage et remplacez le récepteur défectueux

MISE AU REBUT

En fin de vie, le groupe ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Avant la mise au rebut, vidangez le réservoir de carburant et l'huile moteur et remettez-les à un collecteur agréé.

La batterie du groupe et les piles des télécommandes doivent être retirées et déposées dans un point de collecte des batteries et piles conformément au règlement (UE) 2023/1542. Les composants électriques et électroniques (alternateur, module onduleur, tableau de commande, afficheur, chargeur, récepteur et télécommandes, câblage) doivent être remis à une déchetterie ou à un collecteur agréé, conformément à la directive 2012/19/UE et à la réglementation nationale en vigueur. Les pièces métalliques et plastiques peuvent être remises au recyclage.

REMARQUE : L'élimination incorrecte des huiles, carburants, batteries, piles et déchets d'équipements électriques et électroniques est sanctionnée par la réglementation en vigueur.

VUE ÉCLATÉE

Les figures suivantes présentent la vue éclatée du groupe par ensembles. Pour commander une pièce de rechange, indiquez le modèle, la référence AYERBE (5430450), le numéro de série du groupe, la lettre de l'ensemble, le numéro de repère et le code de la pièce.

Les repères portant le même code dans plusieurs ensembles correspondent à la même pièce. Les repères indiqués « Non vendu séparément » ne peuvent être obtenus qu'avec l'ensemble mentionné.

B — Réservoir de carburant

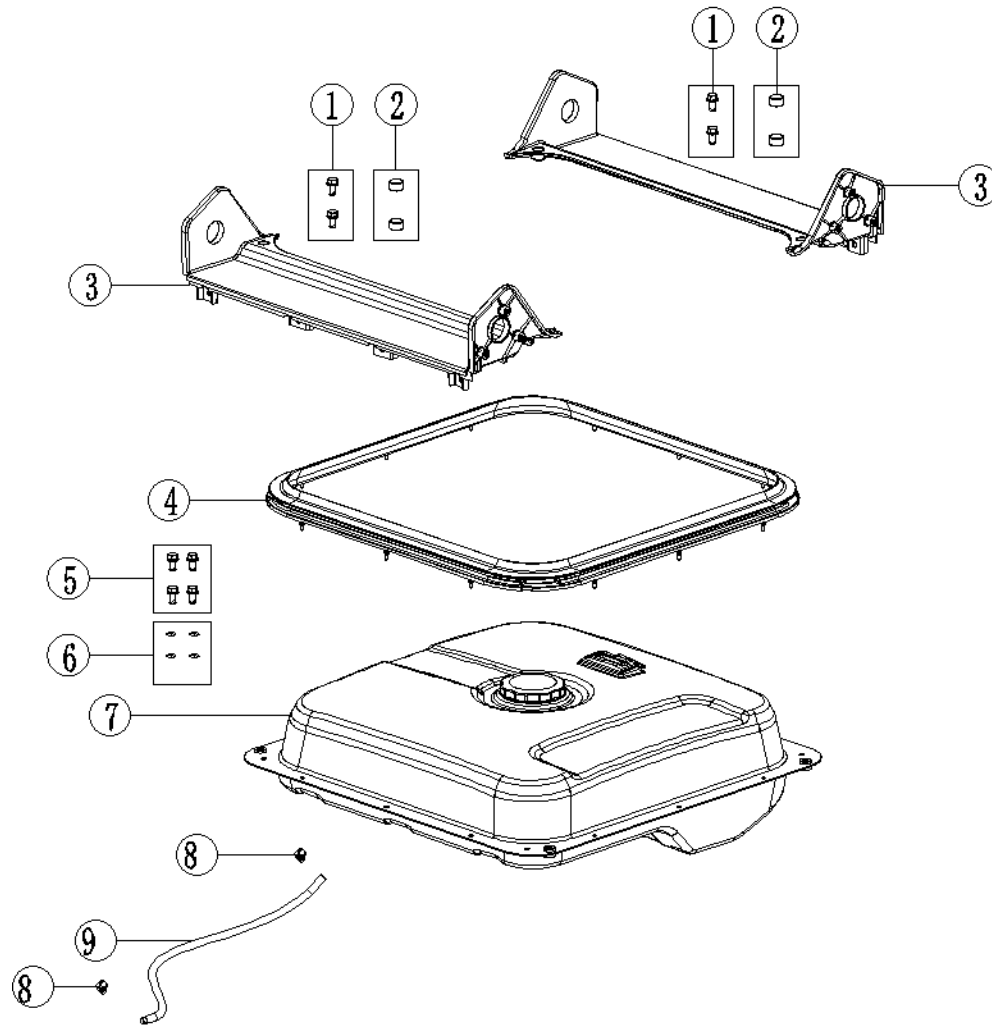


FIG. 8 — Vue éclatée : réservoir de carburant

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	30101-00405-01	Vis à tête hexagonale à embase	4
2	33126-00022-02	Bouchon	4
3	33013-00969-00	Capot supérieur	1
4	33048-00581-01	Joint périphérique du réservoir	1
5	30101-00407-02	Vis à tête hexagonale à embase	4
6	30136-00112-01	Rondelle du réservoir	4
7	20130-00654-06	Réservoir de carburant complet	1
9	34024-00032-00	Collier	2
10	34023-00201-00	Durite de carburant	1

C — Alternateur

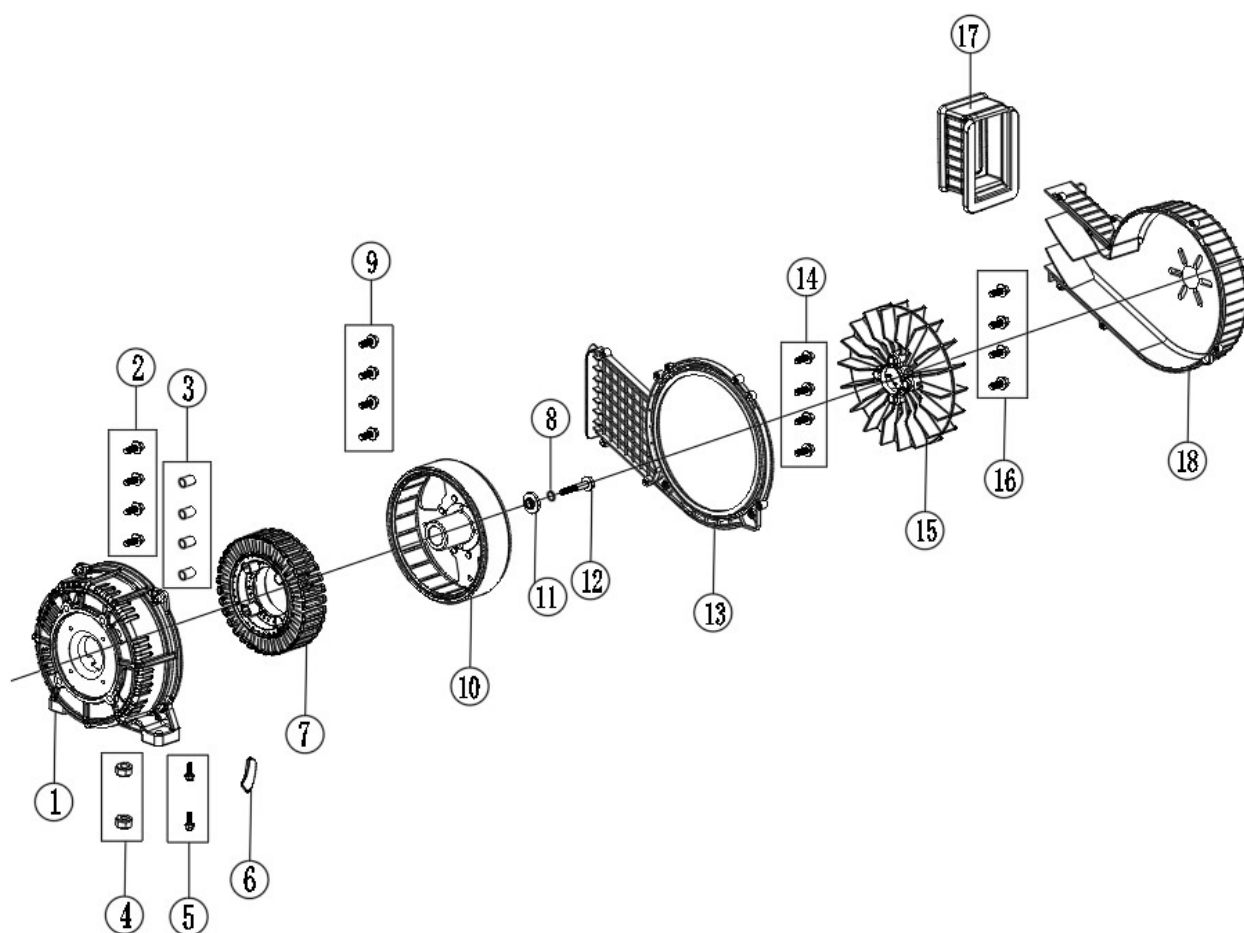
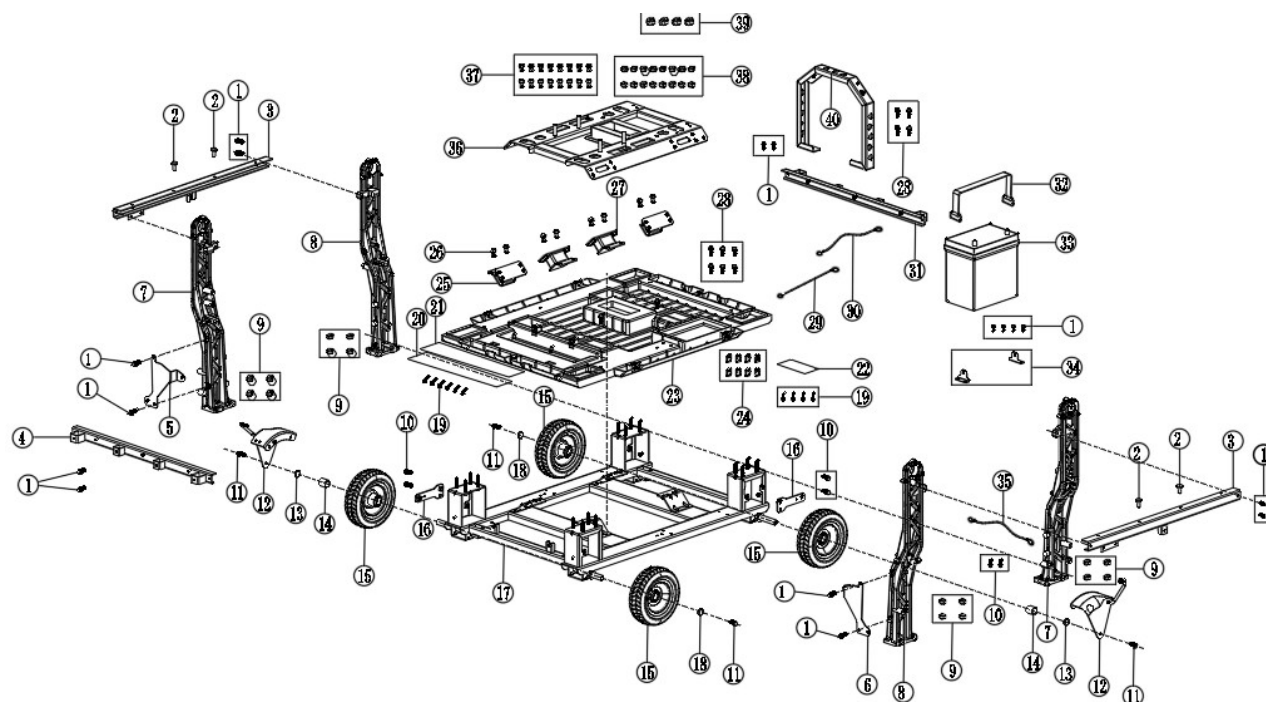


FIG. 9 — Vue éclatée : alternateur

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	33191-00176-01	Flasque arrière de l'alternateur	1
2	30101-00355-01	Vis à tête hexagonale à embase	4
3	34006-00006-00	Goupille de centrage	4
4	30125-00026-01	Écrou hexagonal à embase	2
5	30101-00495-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
6	33015-00259-01	Passe-câble en caoutchouc de l'alternateur	1
7	20005-00297-01	Stator de l'alternateur	1
8	30139-00045-01	Rondelle élastique	1
9	30113-00025-01	Vis CHC (tête cylindrique à six pans creux)	4
10	20006-00176-01	Rotor de l'alternateur	1
11	33048-00579-01	Rondelle de la vis du rotor	1
12	30101-01308-01	Vis à tête hexagonale à embase	1
13	34021-00321-01	Volute inférieure de l'alternateur	1
14	30101-00066-01	Vis à tête hexagonale à embase	4
15	33155-00170-01	Ventilateur de l'alternateur	1
16	30101-00043-03	Vis à tête hexagonale à embase	4
17	33015-00197-01	Manchon en caoutchouc de la volute	1
18	34021-00320-01	Volute supérieure de l'alternateur	1

D — Châssis, roues et batterie

FIG. 10 — Vue éclatée : châssis, roues et batterie

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	30101-00405-01	Vis à tête hexagonale à embase	12
2	34030-00129-00	Plot antivibratoire	4
3	34040-00903-02	Traverse latérale	2
4	34040-00904-02	Traverse avant	1
5	20014-00872-02	Support gauche de l'onduleur	1
6	20014-00871-03	Support droit de l'onduleur	1
7	20014-01276-01	Montant A	2
8	20014-01277-01	Montant B	2
9	30125-00023-02	Écrou hexagonal à embase	16
10	30101-00339-01	Vis à tête hexagonale à embase	8
11	30101-00355-01	Vis à tête hexagonale à embase	4
12	70002-02723-02	Ensemble frein de roue	2
13	33301-00019-01	Rondelle ondulée	2
14	34032-00041-01	Bague	2
15	20134-00355-01	Roue complète	4
16	33089-00540-02	Platine de montage du frein	2
17	20249-00915-02	Ensemble support	1
18	30136-00115-02	Rondelle	2
19	30117-00063-01	Vis autotaraudeuse	10
20	33089-00659-02	Déflexeur d'entrée d'air	1
21	34037-00276-02	Grille filtrante d'entrée d'air	1
22	34037-00277-02	Grille filtrante d'entrée d'air de l'alternateur	1
23	33013-01147-00	Plaque de base	1
24	34024-00085-00	Écrou à clip	8

Rep.	Code	Désignation	Qté
25	34030-00050-02	Support antivibratoire	2
26	30101-00355-01	Vis à tête hexagonale à embase	8
27	34030-00050-02	Support antivibratoire	2
28	30101-00355-01	Vis à tête hexagonale à embase	6
29	20196-04298-00	Câble de batterie, positif (+)	1
30	20196-00656-01	Câble de batterie, négatif (-)	1
31	34040-00904-02	Traverse arrière	1
32	70002-05266-00	Sangle de maintien de la batterie	1
33	31002-00173-00	Batterie 12 V – 32 Ah	1
34	33593-00079-01	Patte de fixation de la sangle	2
35	20196-00535-00	Câble de mise à la terre	1
36	20249-00666-01	Ensemble support du châssis	1
37	30101-00355-01	Vis à tête hexagonale à embase	16
38	30125-00023-02	Écrou hexagonal à embase	16
39	30125-00026-01	Écrou hexagonal à embase	4
40	33089-00616-02	Support du silencieux	1

E — Compartiment du silencieux

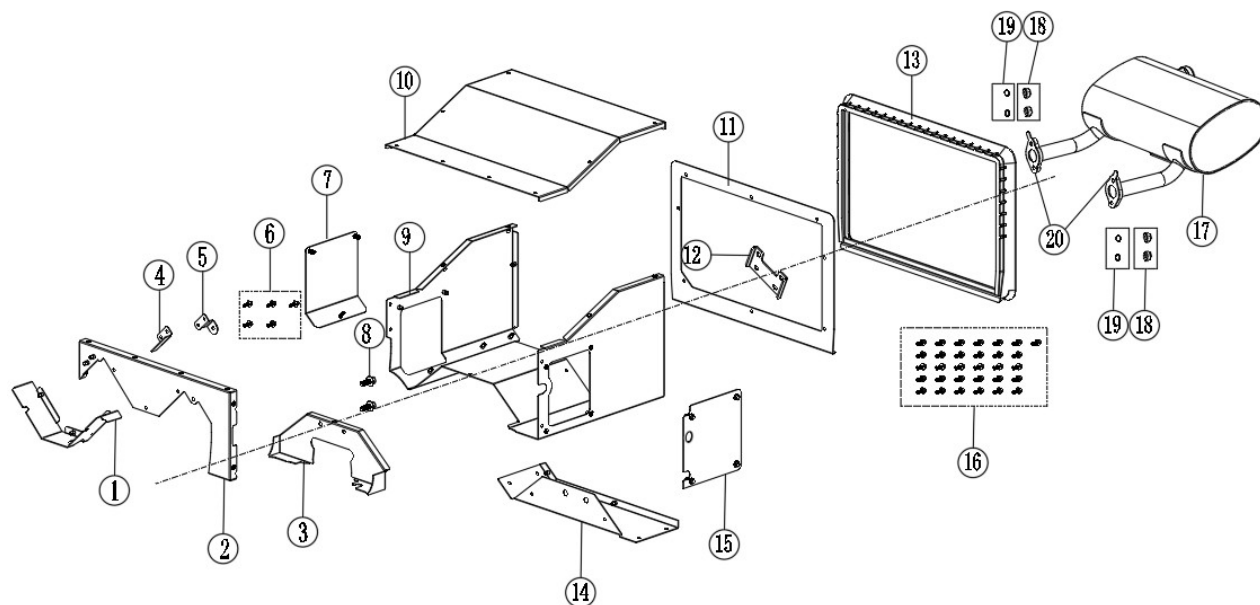


FIG. 11 — Vue éclatée : compartiment du silencieux

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	33089-00613-02	Couvercle d'étanchéité avant du compartiment du silencieux	1
2	33089-00644-01	Plaque de fixation avant du compartiment du silencieux	1
3	33089-00645-01	Couvercle d'étanchéité côté moteur	1
4	33089-00623-01	Couvercle d'étanchéité avant gauche du compartiment du silencieux	1
5	33089-00611-01	Patte de la plaque de fixation avant	1
6	30101-00066-01	Vis à tête hexagonale à embase	5
7	33089-00623-01	Trappe de visite gauche du compartiment du silencieux	1
8	30101-00355-01	Vis à tête hexagonale à embase	4

Rep.	Code	Désignation	Qté
9	33089-00646-01	Plaque de fond du compartiment du silencieux	1
10	33089-00648-01	Capot du compartiment du silencieux	1
11	33089-00614-01	Plaque de montage du manchon de sortie du silencieux	1
12	33089-00536-02	Plaque de montage du silencieux	1
13	33015-00221-01	Joint du déflecteur d'air du silencieux	1
14	33089-00647-01	Partie arrière de la plaque de fond du compartiment du silencieux	1
15	33089-00650-01	Trappe de visite droite du compartiment du silencieux	1
16	30101-00066-01	Vis à tête hexagonale à embase	31
17	20202-01160-02	Silencieux avec pare-étincelles	1
18	30121-00040-00	Écrou hexagonal	4
19	30139-00045-01	Rondelle élastique	4
20	33048-00119-00	Joint du silencieux	2

F — Carrosserie et poignées

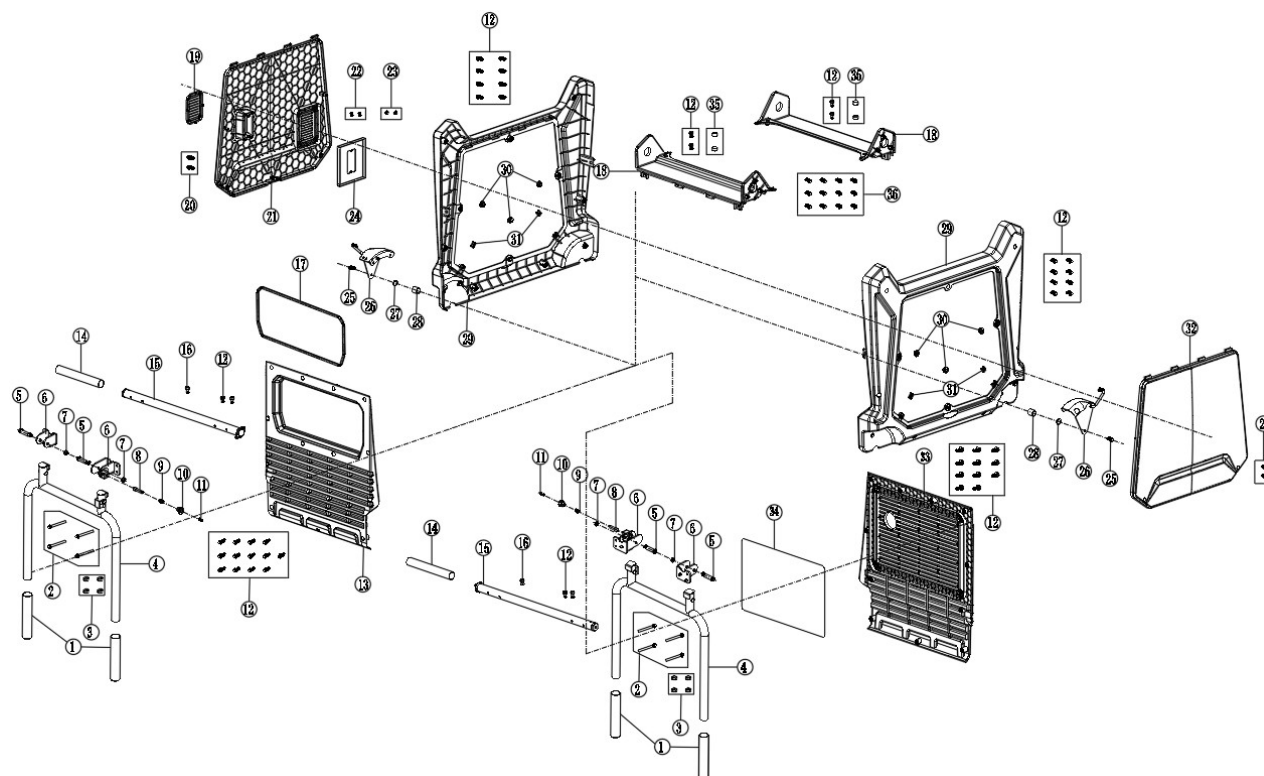
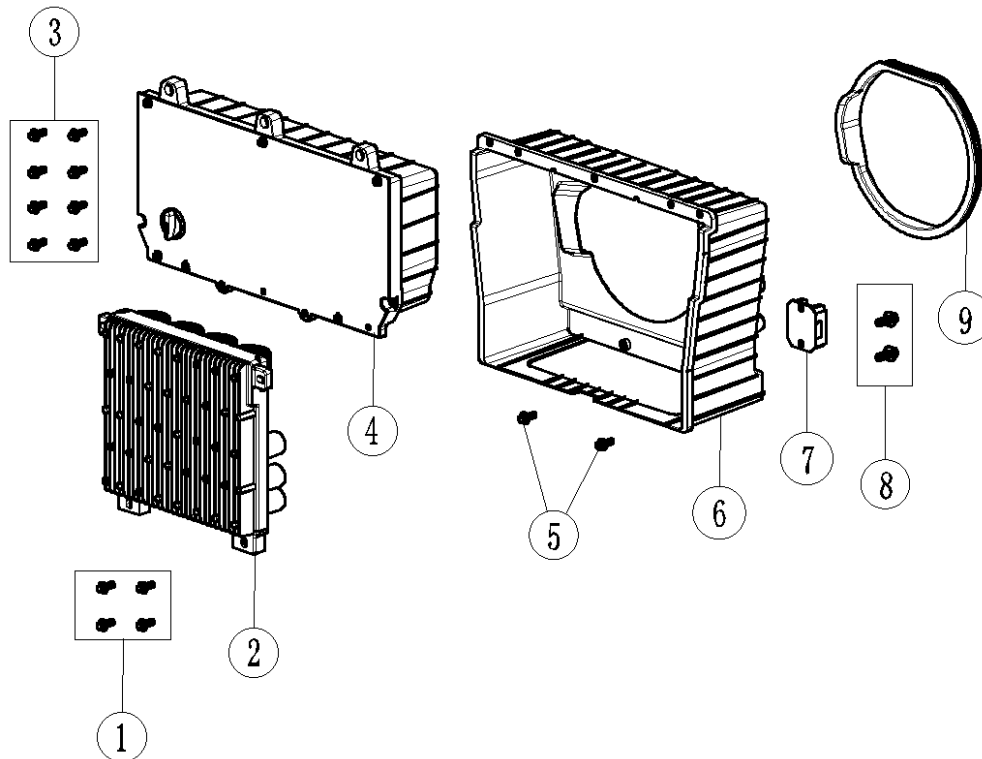


FIG. 12 — Vue éclatée : carrosserie et poignées

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	33015-00142-00	Poignée en caoutchouc	4
2	30101-00379-01	Vis à tête hexagonale à embase	8
3	30128-00013-01	Écrou autofreiné	8
4	20135-00681-00	Poignée repliable	2
5	33580-00103-00	Goupille de positionnement de la poignée	4
6	33593-00093-00	Support de poignée	2
7	30125-00030-02	Écrou hexagonal à embase	4
8	33580-00075-01	Goupille de verrouillage	2

Rep.	Code	Désignation	Qté
9	34015-00031-02	Ressort de verrouillage	2
10	20184-00006-02	Tirette de déverrouillage de la poignée	2
11	30101-00274-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
12	30101-00405-01	Vis à tête hexagonale à embase	43
13	33013-00973-00	Cadre du tableau de commande	1
14	33015-00015-01	Poignée en caoutchouc	2
15	20135-00455-02	Tube support de poignée	2
16	30101-00407-02	Vis à tête hexagonale à embase	2
17	33275-00136-01	Joint en caoutchouc du tableau	1
18	33013-00969-00	Capot supérieur	2
19	33013-00911-00	Plaque de sortie d'air du radiateur d'huile	1
20	30101-00405-01	Vis à tête hexagonale à embase	20
21	33013-00971-06	Trappe de maintenance gauche	1
22	30111-00083-01	Vis à tête cylindrique bombée cruciforme	2
23	30125-00008-01	Écrou hexagonal à embase	2
24	33089-00604-01	Plaque du manchon de sortie d'air du radiateur d'huile	1
25	30101-00355-01	Vis à tête hexagonale à embase	46
26	70002-02723-02	Ensemble frein de roue	2
27	33301-00019-01	Rondelle ondulée	2
28	34032-00041-01	Bague	2
29	33013-00970-00	Panneau latéral	2
30	33015-00003-00	Manchon en caoutchouc	6
31	34024-00085-00	Écrou à clip M6	12
32	33013-00972-07	Trappe de maintenance droite	1
33	33013-00974-00	Panneau latéral côté silencieux	1
34	Non vendu séparément	Écran thermique du silencieux (inclus dans le rep. 33)	1
35	33126-00022-02	Bouchon	4
36	30111-00085-01	Vis à tête cylindrique bombée cruciforme	12

G — Onduleur et tableau de commande

FIG. 13 — Vue éclatée : onduleur et tableau de commande

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	30101-00361-01	Vis à tête hexagonale à embase	4
2	20136-00699-00	Module onduleur	1
3	30101-00405-01	Vis à tête hexagonale à embase	7
4	20114-09760-00	Tableau de commande complet	1
5	30101-00407-02	Vis à tête hexagonale à embase	2
6	33013-00968-00	Compartiment de l'onduleur	1
7	31023-00032-00	Régulateur de tension CC	1
8	30101-00341-03	Vis à tête hexagonale à embase	2
9	33015-00234-01	Manchon en caoutchouc d'entrée d'air du moteur	1

H-1 — Moteur : culasses

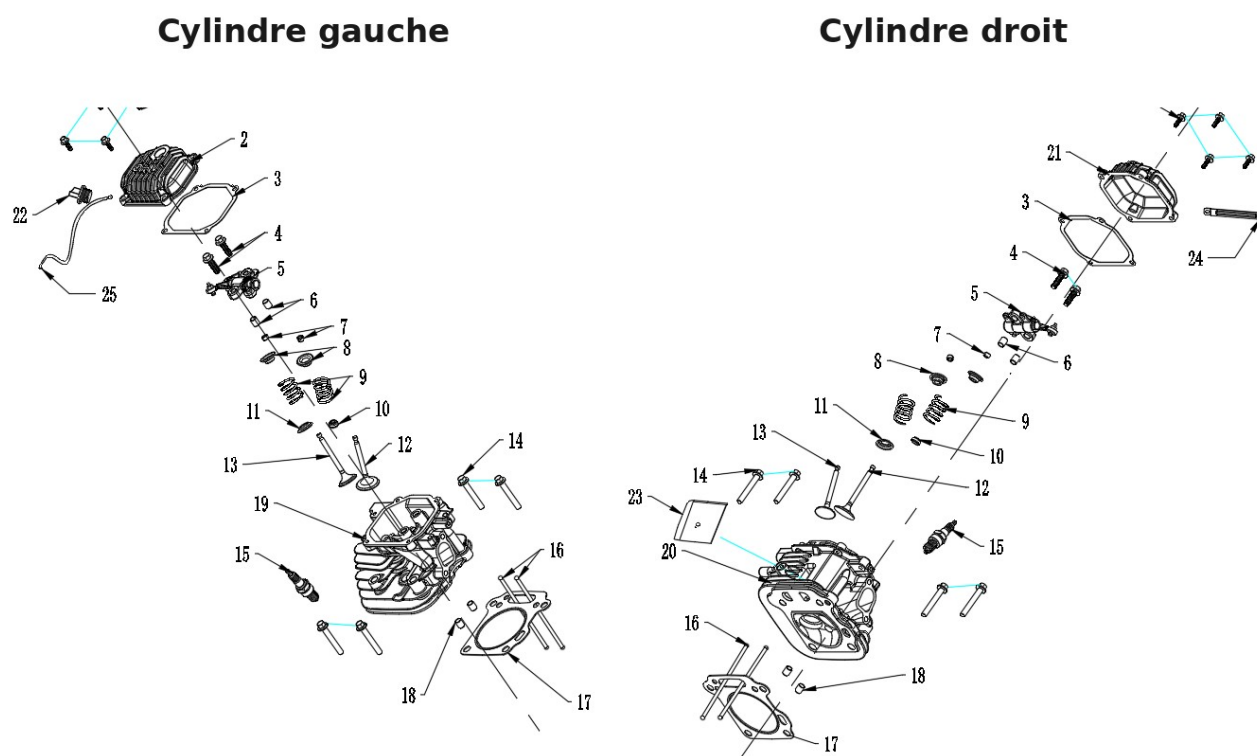


FIG. 14 — Vue éclatée du moteur : culasses

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	30101-00361-01	Vis à tête hexagonale à embase	4
2	20021-00053-00	Couvre-culbuteurs gauche complet	1
3	33048-00456-00	Joint de couvre-culbuteurs	2
4	30101-00365-01	Vis à tête hexagonale à embase	4
5	34019-00050-00	Culbuteur	2
6	34006-00006-00	Goupille de centrage	6
7	34016-00162-00	Coupelle de ressort de soupape	8
8	Non vendu séparément	Élément de l'ensemble du rep. 7	4
9	34015-00023-00	Ressort de soupape	4
10	34007-00001-00	Joint de queue de soupape	4
11	34016-00008-00	Siège inférieur du ressort de soupape d'échappement	2
12	34013-00011-00	Soupape d'admission	2
13	34013-00103-00	Soupape d'échappement	2
14	30101-00289-01	Vis à tête hexagonale à embase	8
15	20027-00008-00	Bougie d'allumage	2
16	34020-00037-00	Tige de culbuteur	4
17	33048-00455-00	Joint de culasse	2
18	34006-00007-00	Goupille de centrage de culasse	4
19	20023-00076-00	Culasse gauche complète	1
20	20023-00077-00	Culasse droite complète	1
21	20021-00054-00	Couvre-culbuteurs droit	1
22	20026-00019-01	Bouchon de remplissage avec jauge d'huile	1

Rep.	Code	Désignation	Qté
23	34021-00023-00	Déflexeur d'air supérieur de culasse	2
24	34024-00004-01	Agrafe de câble	3
25	31018-00029-00	Capteur de température	1

H-2 — Moteur : carter et équipements

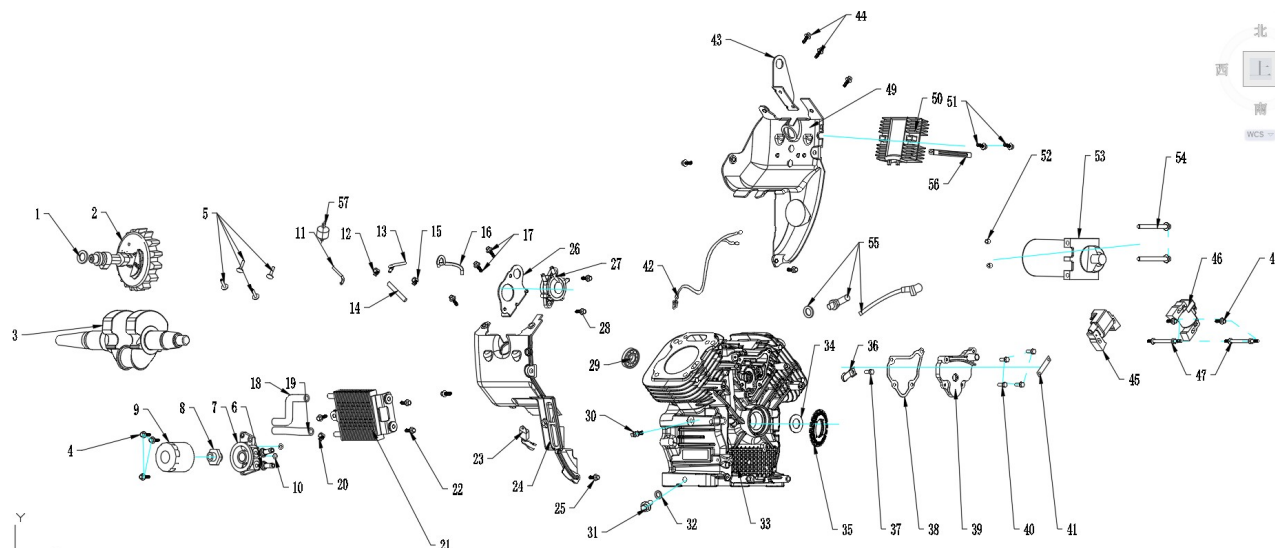
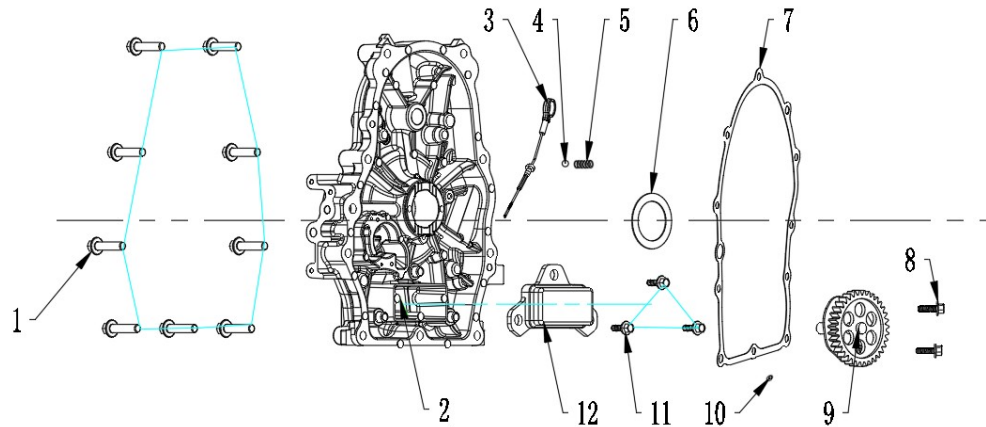


FIG. 15 — Vue éclatée du moteur : carter et équipements

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	30136-00060-01	Rondelle plate	1
2	20012-00050-00	Arbre à cames	1
3	20011-00259-00	Vilebrequin complet	1
4	30101-00284-00	Vis à tête hexagonale à embase	3
5	34008-00018-00	Poussoir de soupape	4
6	33001-00076-00	Raccord de tuyau d'huile	2
7	33026-00011-00	Support du filtre à huile	1
8	33339-01073-00	Tube de raccordement du filtre à huile	1
9	34037-00362-00	Filtre à huile	1
10	60010-00004-00	Joint torique	2
11	34023-00649-00	Tuyau d'huile	1
12	34024-00207-00	Collier	1
13	34023-00714-00	Tuyau d'huile	1
14	33015-00199-00	Gaine de protection du tuyau d'huile	2
15	34024-00062-01	Collier	3
16	34023-00543-00	Tube de dépression	1
17	30101-00355-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
18	34023-00534-00	Tuyau d'huile	1
19	34023-00533-00	Tuyau d'huile	1
20	34024-00075-01	Collier	6
21	31022-00133-00	Radiateur d'huile	1
22	30101-00042-01	Vis à tête hexagonale à embase	3
23	33246-00029-01	Manocontact d'huile	1

Rep.	Code	Désignation	Qté
24	34021-00778-00	Déflexeur d'air inférieur de culasse	1
25	30101-00070-03	Vis à tête hexagonale à embase	9
26	33004-01910-00	Support de montage	1
27	20100-00710-00	Pompe à carburant	1
28	30101-00342-01	Vis à tête hexagonale à embase	21
29	70002-02096-00	Roulement	1
30	33247-00022-00	Capteur de niveau d'huile	1
31	30101-00664-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
32	30136-00083-01	Rondelle plate	2
33	34011-00167-00	Carter	1
34	34007-00182-00	Bague d'étanchéité du carter	1
35	20009-00085-01	Bobine de charge	1
36	33202-00004-00	Clapet du reniflard	1
37	30101-00338-00	Vis à tête hexagonale à embase M6 x 10	1
38	33048-00038-00	Joint du reniflard	1
39	33014-01496-00	Couvercle du reniflard	1
40	30101-00283-00	Vis à tête hexagonale à embase	4
41	33593-00031-00	Plaque serre-câble	1
42	20196-02686-00	Faisceau électrique du moteur	1
43	33104-00018-00	Anneau de levage du moteur	1
44	30101-00042-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
45	20028-00149-01	Bobine d'allumage gauche	1
46	20028-00150-01	Bobine d'allumage droite	1
47	30110-00106-01	Goujon	2
48	30101-00414-01	Vis à tête hexagonale à embase M6 x 35	2
49	34021-00779-00	Déflexeur d'air inférieur de culasse	1
50	31023-00067-01	Module de charge	1
51	30101-00042-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
52	34006-00001-00	Goupille de centrage	2
53	20149-00175-00	Démarrreur	1
54	30101-00445-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
55	34024-00004-01	Agrafe de câble	1
56	34023-00136-00	Tube de vidange d'huile	1
57	34037-00305-00	Filtre à carburant	1

H-3 — Moteur : couvercle de carter

FIG. 16 — Vue éclatée du moteur : couvercle de carter

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	30101-00464-01	Vis à tête hexagonale à embase	9
2	33129-00333-00	Couvercle de carter	1
3	20026-00086-00	Bouchon de remplissage avec jauge d'huile	1
4	70003-00967-00	Bille en acier Ø 9,5 mm	1
5	34015-00022-00	Ressort de compression	1
6	30136-00090-01	Rondelle plate Ø 38,5 x Ø 54 x 1 mm	1
7	33048-00011-00	Joint de couvercle de carter	1
8	30114-00011-00	Vis à tête bombée six pans creux M6 x 12	2
9	20100-00547-00	Pompe à huile	1
10	60010-00005-00	Joint torique	1
11	30101-00283-00	Vis à tête hexagonale à embase M6 x 25	3
12	33141-00020-00	Couvercle de la crépine d'huile	1

H-4 — Moteur : pistons et bielles

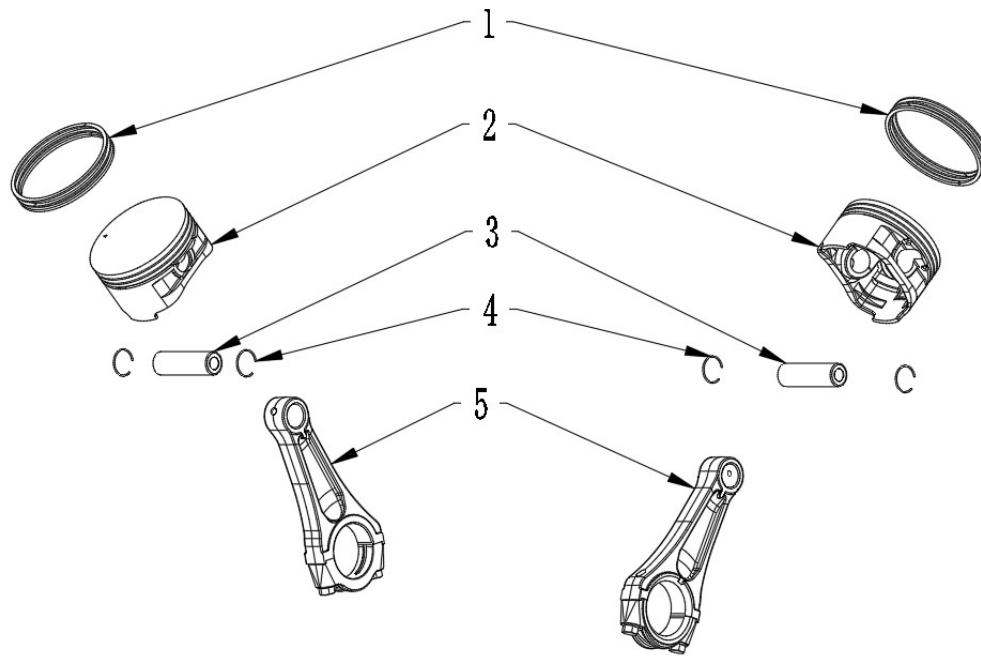
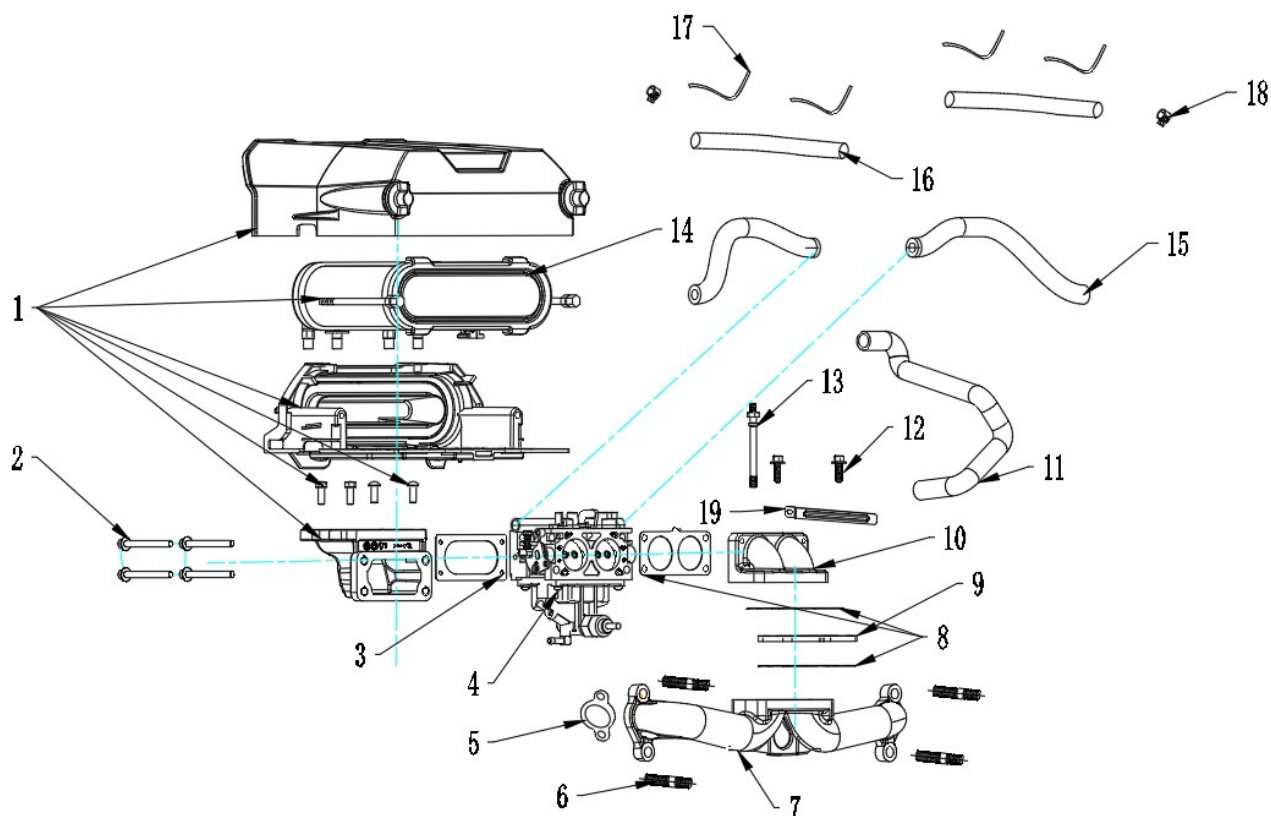
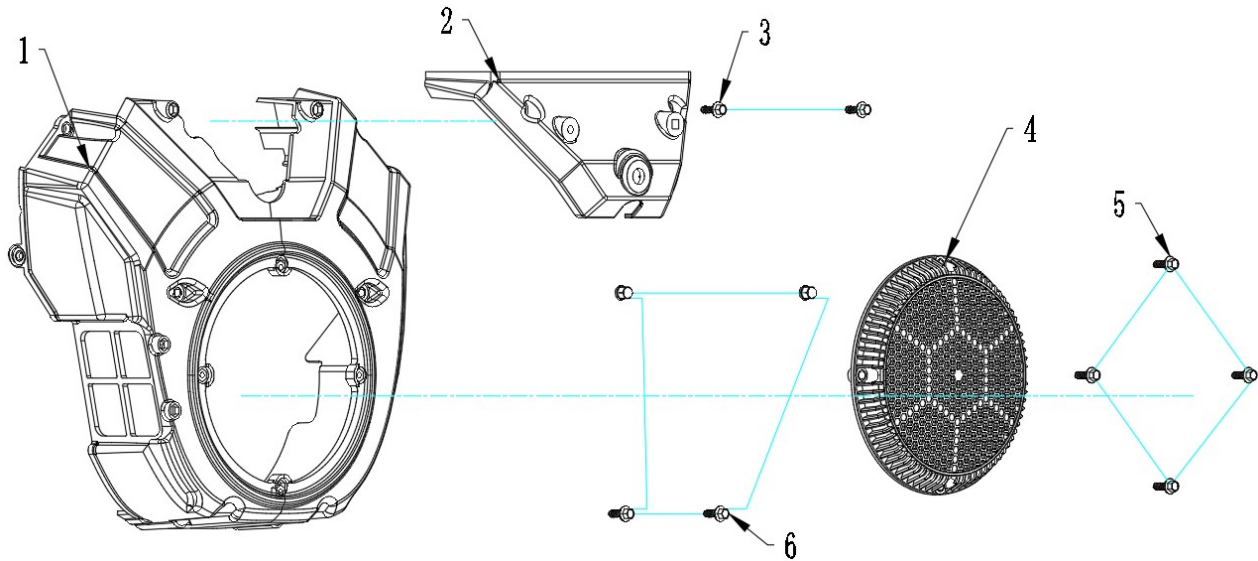


FIG. 17 — Vue éclatée du moteur : pistons et bielles

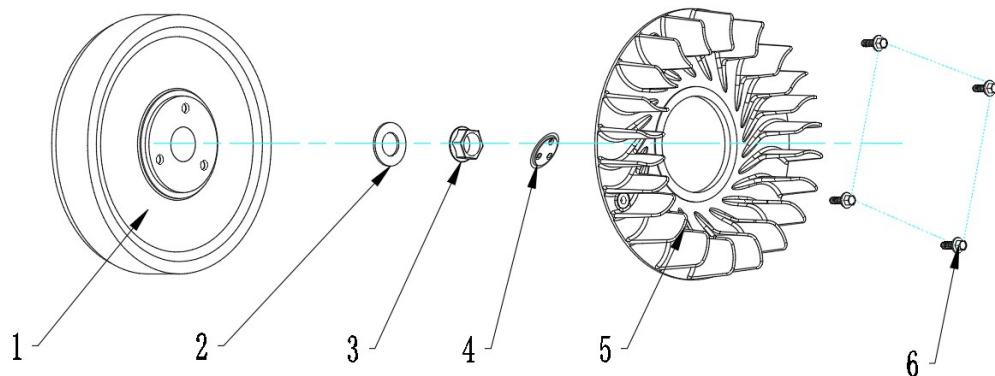
Rep.	Code	Désignation	Qté
1	20084-00129-00	Jeu de segments	2
2	34004-00099-00	Piston	2
3	34006-00083-00	Axe de piston	2
4	30150-00048-00	Circlip d'axe de piston	4
5	20008-00048-00	Bielle complète	2

H-5 — Moteur : carburateur et filtre à air

FIG. 18 — Vue éclatée du moteur : carburateur et filtre à air

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	20025-00316-00	Filtre à air complet	1
2	30101-00716-00	Vis à tête hexagonale à embase	4
3	33048-00224-00	Joint du filtre à air	1
4	20024-00555-00	Carburateur complet	1
5	33048-00457-00	Joint d'admission	1
6	30110-00027-00	Goujon d'échappement	3
7	33339-00109-00	Collecteur d'admission	1
8	33048-00223-00	Joint du carburateur	1
9	34012-00025-00	Entretoise du carburateur	1
10	33001-00127-00	Adaptateur du collecteur d'admission	2
11	34028-00045-00	Tube de reniflard	1
12	30101-00414-01	Vis à tête hexagonale à embase	1
13	30110-00105-01	Goujon	2
14	70002-05737-00	Élément filtrant du filtre à air	1

H-6 — Moteur : carter de ventilateur

FIG. 19 — Vue éclatée du moteur : carter de ventilateur

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	34021-00780-00	Carter de ventilateur	1
2	34021-00783-00	Capot trapézoïdal	1
3	30101-00342-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
4	33058-00027-00	Grille de protection du ventilateur	1
5	30101-00342-01	Vis à tête hexagonale à embase	4
6	30134-00012-00	Écrou borgne	2

H-7 — Moteur : volant et ventilateur

FIG. 20 — Vue éclatée du moteur : volant et ventilateur

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	33099-00256-00	Volant magnétique	1
2	30136-00089-01	Rondelle plate	1
3	30125-00067-01	Écrou hexagonal à embase	1
4	70009-00083-00	Plaque de fixation du ventilateur	1
5	33155-00041-00	Ventilateur	1
6	30101-00043-03	Vis à tête hexagonale à embase	3



**DECLARACIÓN «CE» DE CONFORMIDAD
E.C. DECLARATION OF CONFORMITY
CE. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE «CE»**

LA EMPRESA, THE COMPANY, LA SOCIÉTÉ, O COMPANHIA:
AYERBE INDUSTRIAL DE MOTORES, S.A.
C/ Oilamendi, 8-10 — 01015 Vitoria-Gasteiz — España

Declara bajo su exclusiva responsabilidad que el producto que a continuación se detalla es conforme con las disposiciones de las directivas y de las normas armonizadas que se relacionan:

Declares under its sole responsibility that the product described below complies with the provisions of the following directives and harmonised standards:

Déclare sous sa seule responsabilité que le produit décrit ci-après est conforme aux dispositions des directives et des normes harmonisées suivantes :

Declara sob sua exclusiva responsabilidade que o produto a seguir descrito está em conformidade com as disposições das diretivas e das normas harmonizadas seguintes:

**GRUPO ELECTRÓGENO INVERTER
AY-15000 INVERT E FULL POWER — cód. 5430450**

Número de serie / Serial number / Numéro de série / Número de série: _____

DIRECTIVAS / DIRECTIVES / DIRETIVAS:

2006/42/CE — Máquinas · 2014/30/UE — Compatibilidad Electromagnética · 2000/14/CE — Emisiones sonoras de máquinas de uso al aire libre · 2011/65/UE — RoHS

Normas armonizadas / Normes harmonisées / Normas harmonizadas:

UNE-EN ISO 8528-13 · UNE-EN ISO 12100 · UNE-EN 55012 · UNE-EN IEC 61000-6-1 · UNE-EN IEC 61000-6-3 · UNE-EN ISO 3744 · UNE-EN IEC 63000

Vitoria-Gasteiz, a 24 de septiembre de 2026



Adrián Martínez de Albornoz
Gerente / Manager / Gérant / Gerente